

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-ROBERT

Un cinquantenaire sous la tente

Saint-Robert Bellarmin fêtera son cinquantenaire sous la tente, près de l'école, les 15, 16 et 17 juillet. Le président du comité organisateur est Jeannot Lachance. Saint-Robert est la plus jeune paroisse de la Beauce.

SAINT-BENJAMIN

Un deuxième parcours de golf

Le Centre de plein air Le Grand Héron de Saint-Benjamin reçoit 78 700 \$ du programme Article 25 pour engager dix chômeurs qui, sur une période de 20 semaines, construiront un deuxième parcours de golf de 9 trous. Pour le développement de l'emploi, le député Gilles Bernier confirme l'attribution de plus de 30 000 \$ à six organismes beaucerons tels Service Plus, Volfi International, Industries Plexi Desing, Buffet Irma et Filles, Romaro 2000 et l'Assiétée beauceronne.

BEAUCEVILLE

Tournoi de golf de la Fondation

Me Paul Lafiamme, avocat de Saint-Joseph, présidera au 5e tournoi de golf de la Fondation du Centre hospitalier de Beauceville présenté le 10 août. Plus de 200 golfeuses et golfeurs sont attendus afin de participer à cette compétition à caractère social ayant pour but l'achat d'équipement et la réalisation de projets de santé. Les billets sont disponibles avant le 22 juillet auprès de Céline Veilleux ou au Club de golf de Beauceville.

SAINT-GEORGES

Blousons, pantalons, fruits et légumes

Permettant le maintien de 35 emplois jusqu'au 15 août, Confection Frontenac fabriquera des blousons pour la Défense nationale pour un montant de 263 077 \$. Distal inc. de Beauceville fournira fruits et légumes au même ministère, une commande de plus de 45 000 \$ alors que H.-P. Gilbert de Saint-Victor confectionnera des pantalons pour les Services correctionnels du Canada, un contrat de 73 760 \$.

Contribution volontaire

La formule de la « contribution volontaire annuelle » porte fruit dans les paroisses de l'Assomption, Saint-Georges, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Benoît et Saint-Jean-de-la-Lande. Heureux des résultats obtenus jusqu'à maintenant, près de 900 sollicitateurs bénévoles complètent leurs objectifs.

Les amants de la scène

La Corporation des Amants de la scène veut augmenter son nombre de billets de saison de 10 % et atteindre plus de 200 spectateurs. Pour y parvenir, la programmation 1994-1995 affiche les Claudine Mercier, Marie-Lise Pilote, Patrick Huard, Michaël Rancourt, offre les spectacles de « Schéhérazade », « Les Nonnes II... la suite », et « Les gars d'à côté » avec Rémy Girard, Marcel Leboeuf et Martin Drainville. Le Quatuor Jeunesse offre aux enfants « Moogli », « Darius et Stradivarius ». Les quatre saisons de « Piquot » et « Bletterot et le céleste secret ». Sept conférences des Grands Explorateurs sont au programme ainsi que « La Traviata » de Verdi. Les représentations ont lieu à l'Auditorium du cégep Beauce-Appalaches.

«La CUQ veut un référendum» Langlois met L'Allier à sa place

QUÉBEC — « Il est nécessaire que notre résolution ne porte pas à confusion. Ce que nous voulons, à la CUQ, c'est une consultation populaire (référendum), d'ici le 16 juin 1995, sur le montage financier du projet des Jeux olympiques d'hiver de Québec 2002. »

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a voulu montrer au maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, hier, au conseil de la Communauté urbaine, qu'il ne voulait pas que le gouvernement soit amené à interpréter autrement que comme une demande de référendum la résolution que la CUQ a adoptée mardi dernier.

La mairesse de Sillery, Mme Margaret Delisle, a aussi insisté sur l'importance d'un référendum pour « valider ou pas le projet des Jeux ». Elle a fait remarquer à M. L'Allier que de faire disparaître, par une loterie, la contribution prévue de 10 millions \$ de la région n'éliminait pas la raison d'un référendum.

« Les gens ne nous disent pas qu'ils sont inquiets de la répercussion des coûts des Jeux sur les taxes municipales, mais sur l'ensemble de leurs taxes. Le message des gens qui sont contre les JO indique qu'ils pensent autant à l'argent qui vient des gouvernements fédéral et provincial que de leur municipalité. Et ils veulent se prononcer », a-t-elle indiqué.

Mme Delisle et M. Langlois discutait de la lettre que M. L'Allier a fait parvenir au ministre responsable de la région, M. Jean Leclerc, deux jours après que la

CUQ ait adopté, à l'unanimité, une résolution réclamant du gouvernement du Québec un référendum.

M. Langlois a voulu dire au maire de Québec qu'il n'y avait pas 36 interprétations à faire de la volonté de la CUQ. Dans sa lettre, M. L'Allier dit à M. Leclerc que la ville de Québec ne demande pas, par un vote positif sur cette résolution, un référendum, elle ne fait qu'indiquer sa préférence pour un référendum si jamais le gouvernement trouvait nécessaire de consulter la population.

À la fin de l'assemblée, M. J.-Alban Fournier, un Charlesbourgeois qui avait assisté à l'assemblée de mardi dernier, a fait remarquer à M. L'Allier : « Dans le public on a pensé que c'était réglé, que la CUQ voulait un référendum ! »

Le maire de Québec, qui, devant les critiques, avait retiré une proposition visant le versement d'une deuxième tranche de 350 000 \$ à la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002 la semaine dernière, a ramené la résolution hier et elle a été adoptée. La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, et les maires de Lotteville, M. Denis Giguère, et de Saint-Émile, M. Renaud Auclair, ont voté contre. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a versé 2 millions \$ et le gouvernement du Québec, 1 million \$.

Stations d'épuration des eaux usées Le personnel en partie responsable des problèmes

QUÉBEC — Le personnel qui a procédé à la mise en marche des stations de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) serait relié, du moins en partie, aux problèmes qui empêchent le bon fonctionnement de ces équipements de 340 millions \$.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont laissé entendre hier le président de la CUQ et maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, et la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, suite à la présentation du rapport de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) qui n'a toutefois pas été rendu public parce qu'il n'a pas été adopté par le conseil de la CUQ.

Les maires désirent l'analyser davantage avant de prendre une décision peut-être à la prochaine assemblée de la CUQ, le 19 juillet.

Les stations de traitement des eaux usées ont des problèmes au niveau de la désinfection et de la biofiltration qui les empêchent de donner un bon rendement.

La suggestion de la SQAE est qu'elle chapeaute une équipe où on retrouverait tous les gens qui ont travaillé à la construction et à la mise en marche des stations. Ça veut dire la firme Serv-Eau et le consortium PCRB. L'équipe procéderait par étape et la première pourrait coûter autour de 170 000 \$.

Mais il n'est pas dit que ça ne pourrait pas atteindre le montant de 800 000 \$ déjà avancé par M. Serge Lapointe, président de Serv-Eau, quand il avait proposé la mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire dirigée par sa firme. Mme Boucher laisse entendre que ce travail serait financé à 90 % par le gouvernement du Québec, mais il n'en reste pas moins qu'on

craint des coûts trop élevés, d'autant plus que la CUQ ne peut avoir aucune garantie qu'après un an et tel montant d'argent que la solution permanente aura été trouvée...

M. Mercier, en compagnie du directeur du Service de l'environnement de la CUQ, M. René Gélinas, a laissé entendre que la recherche d'une solution permanente prendra au moins un an. « Il faudra étudier le comportement des stations à toutes les saisons, le printemps étant la plus problématique ».

Les stations fonctionnent quand même entre-temps. Et d'ici quelques jours on aura réglé le problème de biofiltration de façon temporaire par le nettoyage des biofiltres.

M. Mercier dit que la SQAE cherchera la solution durable avec l'ensemble des firmes qui ont travaillé au projet.

Avec M. Gélinas il reconnaît que la formation du personnel constitue un problème. Même si les gens sont tous des spécialistes en assainissement des eaux, il s'agit d'un nouveau procédé et la formation se fait sur le tas. « La formation se prend au fur et à mesure qu'on règle les problèmes », dit M. Gélinas.

Par ailleurs, M. Mercier a voulu préciser certains points du rapport que le Comité de vigilance a rendu public la semaine dernière. Il a fait voir entre autres que les fournisseurs ne sont pas libérés des garanties sur les procédés comme la biofiltration et la désinfection.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La rue Petit-Champlain, belle même sous la pluie.

La rue Petit-Champlain fait peau neuve... et s'embellit

QUÉBEC — Nouveau parc Félix-Leclerc avec estrade pour des spectacles, dalles en aggloméré de granit, escalier-terrasse à l'extrémité sud-ouest, la rue du Petit-Champlain a fait peau neuve.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

La scène semblait tirée d'un tableau impressionniste. Sur le petit théâtre en plein air adossé aux parois rocheuses du cap Diamant qui formaient un amphithéâtre naturel, une femme accompagnée d'un homme d'un autre âge coupait le ruban qui inaugurerait le parc. Elle portait un bibi de paille plutôt joli qui provenait de sa boutique située à deux pas. Les parapluies s'agitaient sous la pluie, luisants, comme les blocs de granit. Les bancs publics étaient déserts, les ballons suspendus aux lampadaires et aux branches semblaient anachroniques. Il ne manquait qu'une danseuse en tutu qui aurait tracé quelques arabesques...

La rue du Petit-Champlain est la plus ancienne rue commerçante en Amérique. Suzanne Jourdain est présidente de la Coopérative des artisans et commerçants du Quartier Petit-Champlain et André Marier, conseiller du Vieux-Québec.

« Avec la Maison de la Chanson, l'ancien théâtre Petit-Champlain, les investissements sur la rue atteignent 2,5 millions \$ », se réjouit Mme Jourdain.

« La ville de Québec et le ministère des Affaires culturelles se partagent également des coûts de 880 000 \$ pour la réfection de la rue, le parc et l'escalier-terrasse », dit M. Marier.

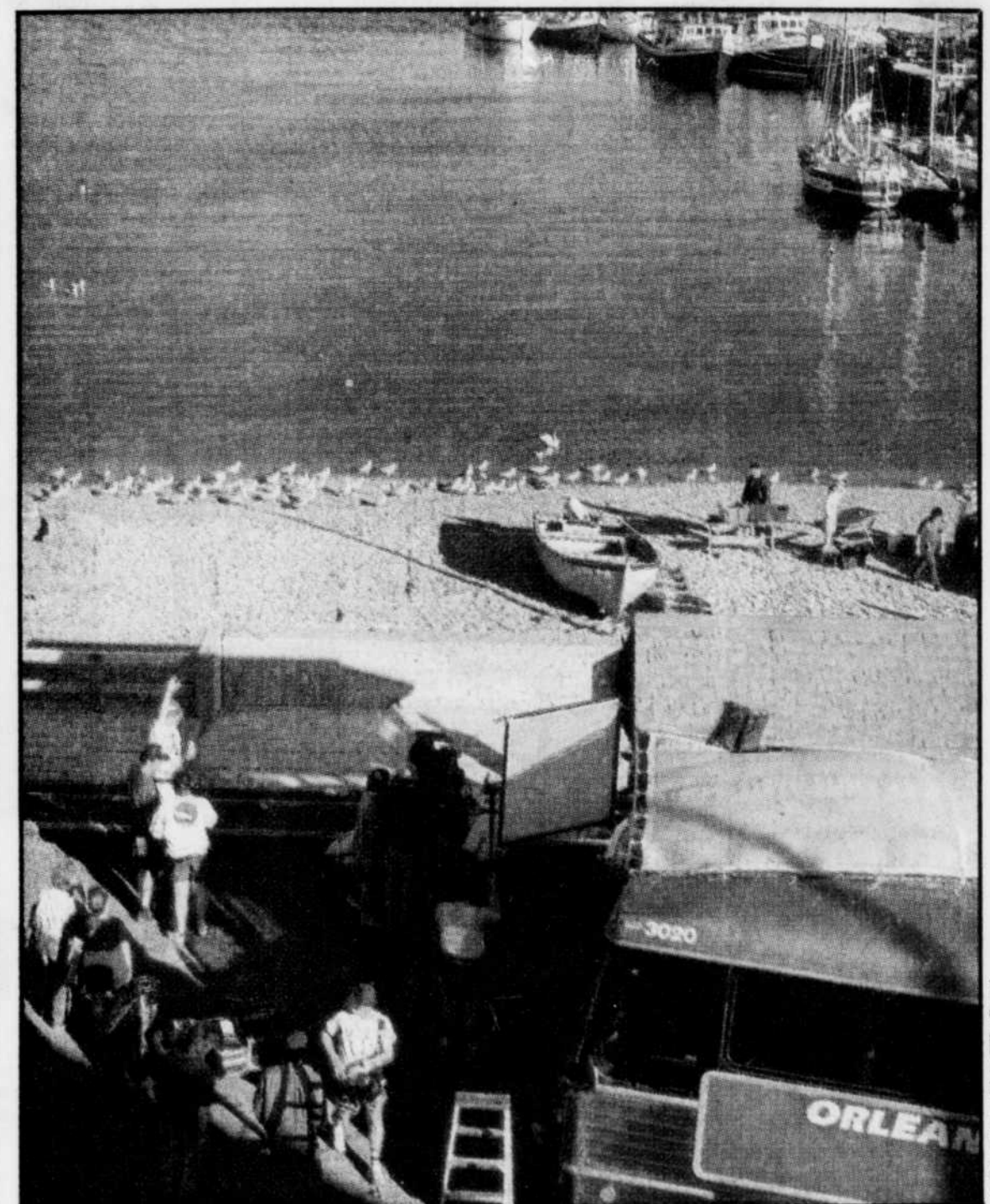
Le réseau d'acqueduc et d'égouts a été reconstruit il y a dix ans. L'asphalte rapiécée a été remplacée par des dalles qui

imitent le granit. Les marchands et les résidents ne se sont guère plaints des travaux, ce qui comble d'aise le chargé de projet à l'ingénierie, Jean Savary. Visiblement, c'est du bon boulot exécuté par l'architecte-paysagiste André Plante du service d'urbanisme et Terrassements Portugais. Une belle intégration à l'environnement architectural des lieux.

« Nous allons essayer de promouvoir la rue du Petit-Champlain auprès des Québécois et des gens des régions comme endroit à fréquenter 12 mois par année, pas seulement des touristes », affirme Jean Boussiac, président de la Société des commerçants.

Ces derniers ont bien résisté à la récession. À cause des touristes. Mais ils entendent se faire mieux connaître des gens d'ici à partir d'événements promotionnels à compter de l'automne ou du printemps prochains.

On tourne «Miséricorde» à Percé



Collaboration spéciale, Gilles Gagné

Depuis vendredi passé, une bonne partie du cœur de Percé s'est transformé en plateau de tournage pour les scènes extérieures de Miséricorde, la dernière minisérie écrite par Fabienne Larouche et Réjean Tremblay, les auteurs de « Lance et compte » et de « Scoop ». Une quarantaine de personnes de l'équipe de Néofilms, dont le réalisateur Jean Beaudin, et une cinquantaine de figurants de Percé, occupent les divers sites retenus. La foule d'observateurs aimerait bien voir les vedettes de plus près, Marina Orsini et Guildor Roy en tête, mais quand c'est « Silence ! on tourne », même les goélands baissent le ton. Miséricorde raconte l'histoire de Marie, une jeune femme, qui vit les bouleversements de la société de la décennie 1967-1976 en choisissant d'entrer en communauté. Le tournage à Percé est maintenant terminé. La série sera présentée à la fin de l'automne au réseau Quatre Saisons. Ci-dessus, une scène où Marina Orsini prend l'autobus.



Louis-Guy
LEMIEUX

Une histoire de fous (fin)

La mémoire collective possède, de génération en génération, la formidable faculté d'oublier le passé. Le passé récent en particulier.

La devise des Québécois, c'est : je ne me souviens de rien.

Pour préparer la colline parlementaire à loger le nouveau centre des congrès, on est en train de démolir l'exécrable mur de béton qui défigurait le boulevard René-Lévesque coincé entre la « cité parlementaire » avortée, au sud, et, du côté nord, place Québec et les hôtels Hilton et Radisson.

Ces travaux d'infrastructure de 24 millions \$ n'ont suscité, à l'hôtel de ville, que des débats de bouts de rues. Des débats villageois de capitale régionale.

Personne n'a cru utile de rappeler qu'il y a un petit quart de siècle, la ville de Québec avait vécu là, sur la colline parlementaire, le plus grand projet d'aménagement et de développement de son histoire contemporaine. Et que c'est à ce moment, durant les années 1960, que le statut de capitale de tous les Québécois a acheté son aller simple pour ailleurs.

L'échec de la construction de la « cité parlementaire » de prestige rêvée par le gouvernement Lesage signifiait, ni plus ni moins, que Québec venait de perdre la bataille de la capitale.

Ce n'est pas le nouveau centre des congrès de province, qui sera déjà trop petit lors de son ouverture, en 1996, ni le maquillage de l'autoroute Dufferin et de René-Lévesque qui redresseront la situation.

Il y avait pourtant de l'espoir quand, en 1963, l'urbaniste Édouard Fiset soumet son rapport au nom de la Commission d'aménagement de Québec. Le rapport Fiset établissait comme principe de base que « l'aménagement de la colline parlementaire devait être global » pour avoir du sens et de la continuité. L'urbaniste venait de mettre le doigt sur le bobo qui tuera, en dix ans, le beau projet.

La petite politique s'en mêle. Les amis du régime et les intérêts privés sentent la bonne affaire. Le gouvernement provincial se portera acquiescent de tous les terrains au sud de Saint-Cyrille et jusque dans la Grande-Allée pour y construire ses édifices administratifs. Tout le côté nord, qu'on appelait l'aire no 3, sera exproprié par la ville et cédé aux développeurs privés.

Déjà, un groupe piloté par le Montréal Trust est à pied d'œuvre dans l'aire no 3 avec un projet de 40 millions \$: trois tours à bureaux géantes, dont un grand hôtel, pour occuper tout le quadrilatère formé par Saint-Cyrille, Saint-Joachim, Saint-Eustache et Saint-Augustin.

Autre lueur d'espoir en 1965. Pour contrer « certaines dérogations » à la Commission d'aménagement de Québec, on fait appel à l'urbaniste Jean-Claude La Haye. Celui-ci tente de réparer les pots cassés.

Aucune tour à bureaux ne pouvait dépasser en hauteur l'hôtel du parlement. Les nouveaux édifices devaient former dans le ciel de Québec une silhouette harmonieuse. Saint-Cyrille serait une rue urbaine, commerçante, fréquentée, à visage humain.

Tout ce que Jean-Claude La Haye réussit à faire fut d'empêcher l'érection d'un phallus de béton de 11 étages dans la Grande-Allée pour loger les bureaux du premier ministre. Rien n'arrêta la démolition des belles demeures bourgeoises, le long des Plaines, pour y planter le « bunker ».

Personne ne réussit à s'opposer à la construction de la monstrueuse tour de l'Éducation, le « G », ni à l'arrivée du Grand Théâtre qui tuait Saint-Cyrille à l'ouest de la colline, ni à la construction de l'hôtel Concorde (une initiative du maire Lamontagne) qui clouait le cercueil de la Grande-Allée résidentielle.

Quand Daniel Johnson, à Québec, et Jean Marchand, ministre du Développement régional, à Ottawa, firent passer les priorités de l'effort économique des gouvernements supérieurs de la colline parlementaire vers la Place royale et le port de Québec, tout le monde comprit que la grande idée d'une « cité parlementaire » radieuse et radiante venait de mourir de mort suspecte.

Stationnement d'Imax Levée de boucliers

QUÉBEC — Le projet d'un stationnement étagé contigu au cinéma Imax dans le Vieux-Port de Québec a suscité une levée de boucliers quasi unanime des intervenants, hier soir, aux audiences du comité consultatif Vieux-Québec Basse-Ville/Cap-Blanc.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

C'est le chef de l'opposition à la ville de Québec, Me Jacques Jobin, qui a lancé le bal en rappelant que ce projet allait à l'encontre du nouveau plan directeur et du transport en commun pour le Vieux-Port, suggérant d'autres sites dont un terrain voisin de la gare du Palais.

« J'étais réticent à donner mon appui à l'école navale mais on nous donnait des garanties qu'elle ne masquerait pas les percées visuelles dans le Vieux-Port. Allez voir maintenant ! Nous avons fait une erreur et on ne m'y reprendra pas avec Imax et son stationnement », dit Me Jobin.

Thomas Feininger de la Literary & Historical Society et France Gagnon-Pratte du Conseil des monuments et sites du Québec ont été particulièrement virulents dans leur opposition au projet, demandant qu'il se réalise ailleurs.

« C'est inacceptable que des terres de la Couronne d'une beauté exceptionnelle situées sur un emplacement unique puissent être données aux promoteurs pour leurs profits. Cela va à l'encontre du développement durable. Les touristes viennent pour voir les vieilles rues et les vieilles maisons, pas pour Imax et son stationnement qu'on ne peut dissocier », dit M. Feininger.

« C'est notre société qui a empêché que les Plaines d'Abraham deviennent un développement immobilier au siècle dernier », rappelle M. Feininger.

« C'est un projet qui ne valorise pas le site fluvial et constitue une menace au patrimoine », ajoute Mme Gagnon-Pratte.

Le professeur en morphologie et en aménagement urbain Pierre Larochelle de l'École d'architecture de l'université Laval a pourfendu le projet en mettant en pièces le rapport de la firme Pluram préparé pour Cinémax et la ville de Québec à l'intention de Travaux publics Canada comme l'exige son processus d'examen et d'évaluation en environnement.

« Ce rapport est manifestement biaisé en faveur du projet et tellement contraire aux règles de l'art en matière d'évaluation environnementale qu'il est incompréhensible que le gouvernement accepte de le diffuser. On y trouve de nombreuses lacunes, inexactitudes et preuves de mauvaise foi. Seulement en ce qui concerne la localisation, les cinémas exigent une intersection de deux voies de circulation, un site accessible par des voies de distribution majeures de transport en commun, et ce n'est visiblement pas le cas à la Pointe-a-Carcy », observe l'enseignant en... évaluation environnementale !

Seules deux intervenants, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se sont prononcés en faveur du projet.

CS de Lévis-Bellechasse Compressions de 1,5 million\$

LÉVIS — Par-delà les taxes scolaires, le milieu de Lévis-Bellechasse devra éventuellement consentir un effort additionnel de quelque 335 000 \$ selon les prévisions budgétaires 1994-1995 de la commission scolaire.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

D'un montant total de 78,4 millions \$ et portant le miracle de ramener à zéro un déficit hérité du passé, le nouveau budget a été présenté aux conseils des commissions, hier soir à Lévis.

La commission scolaire s'y fait effectivement forte de réaliser 1,5 million \$ de compression de dépenses et de vaporiser du même coup le reliquat de 990 000 \$ découlant de la dette qu'elle a prise en charge au moment de sa formation.

Divers ajustements ont été inscrits sur le papier pour atteindre l'objectif zéro que la commission scolaire s'est fixé, notamment l'élimination de trois postes de cadre.

Le budget maintient aussi ses taxes au niveau maximum de 35 cents du 100 \$ d'évaluation pour chiffrer l'effort de ses contribuables à 8,2 millions \$.

Mais un certain nombre de parents devront vraisemblablement fouiller un peu plus dans leur poche pour le transport de leurs enfants le midi. La somme globale estimée à ce chapitre se chiffre à 223 000 \$. Idem pour les services de garde le midi que le budget établit à 95 000 \$.

« Nous avons choisi d'étendre à tout le territoire de la commission scolaire la surveillance d'élèves pour les enfants qui veulent dîner à l'école et le transport du midi pour ceux qui choisissent d'aller dîner à domicile. À l'instar des autres commissions scolaires de la région Québec-Chaudière-Appalaches, le coût en sera réclamer aux parents », a indiqué le président Jean-Louis Théberge.

Cette question fait l'objet d'une consultation auprès des parents, consultation qui sera terminée à l'automne, a indiqué au SOLEIL Joseph Lavallée, directeur des services financiers.

Autre point qui se matérialisera par un effort additionnel des parents, celui des cours d'été mis à la disposition des étudiants recallés. La charge globale de ces cours passera de 22 000 \$ à 40 000 \$.

Descente masculine: Jobin propose une alternative

QUÉBEC — Le chef de l'opposition à la ville de Québec, M. Jacques Jobin, a proposé, hier, à la Société des Jeux d'hiver de Québec

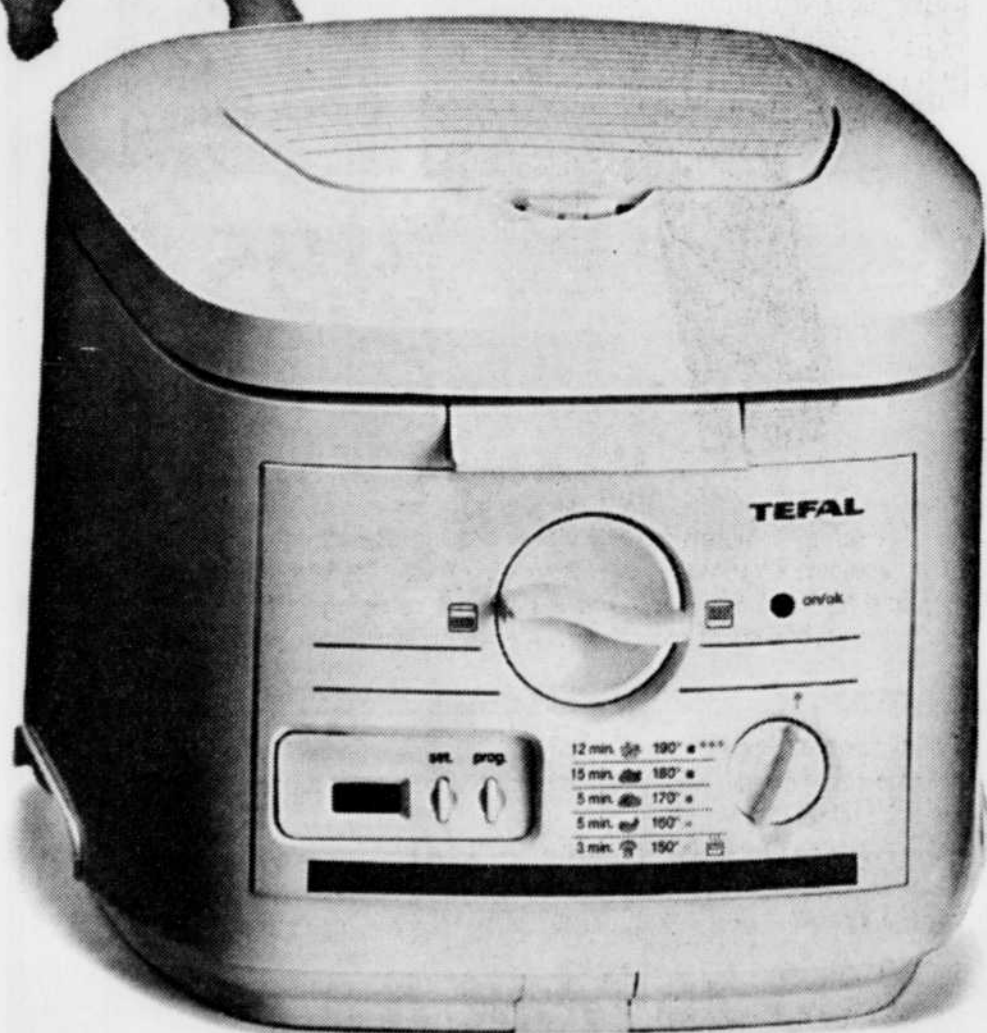
2002 de tenir la descente masculine au Cap du Salut, mais en deux étapes, dans la même journée, sur un tracé de plus de 450 mètres. Il a fait cette proposition lors de la réunion du Comité de suivi en demandant à la Société de faire preuve d'audace et d'inclure cette possibilité dans le cahier de candidature de Québec. M. Jobin

rappelle que les règlements actuels de la Fédération internationale de ski (FIS) prévoient déjà cette possibilité lorsque la topographie d'un pays ne permet pas de tenir une compétition de descente qui respecte l'exigence de 800 mètres de dénivellation. L'attaché politique du Progrès civique, M. Paul-Christian Nolin, ne pouvait

dire hier si ça c'est déjà produit pour des Jeux olympiques, mais « ça se fait pour des compétitions internationales tenues durant la même journée ». M. Jobin dit que très peu de pays peuvent actuellement présenter une candidature respectant les critères traditionnels du 800 mètres.

Mettez du croustillant dans vos casse-croûte!

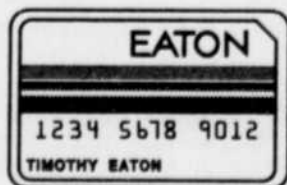
Quoi de mieux indiqué que la haute friture, pour obtenir des viandes, fruits de mer et légumes juteux et crouquants ! De plus, les friteuses d'aujourd'hui offrent plus de caractéristiques de sécurité qu'auparavant, telles que des parois athermanes et des couvercles scelleurs verrouillables. Ainsi, la chaleur demeure à l'intérieur, un avantage très recherché lorsqu'on cuisine l'été ! Voyez les plus récents modèles de friteuses dès maintenant chez Eaton.



89⁹⁹\$

Friteuse grand format Tefal, seulement chez Eaton. Conception à l'européenne, avec lampe-témoin, minuterie numérique, thermostat variable et plus. Modèle 8327.

Rayon des articles de cuisine, 277, Place Ste-Foy: 650-4311; Galeries de la Capitale: 624-7311



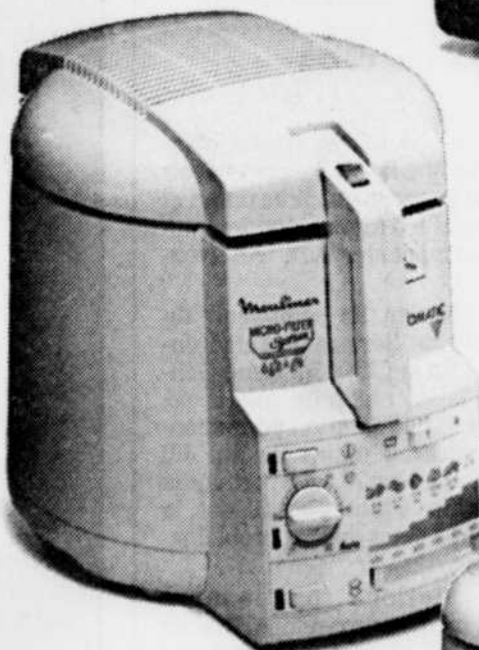
EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



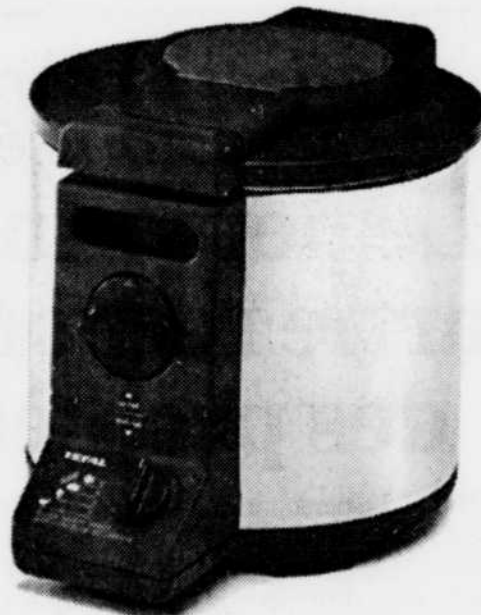
99⁹⁹\$

Friteuse Tefal, en acier inoxydable. Avec filtre réalimentable au charbon de bois, réglage extérieur de l'élévation du panier, évitant d'ouvrir le couvercle. Modèle 8244.



109⁹⁹\$

Friteuse Moulinex, à micro-filtres jumelés, poignée extérieure pour panier de friture, réglage variable du thermostat et plus. Modèle A13.



159⁹⁹\$

Friteuse de luxe automatique Moulinex, amenant automatiquement l'huile au degré de chaleur désiré; le panier se lève et s'abaisse à partir d'un réglage de minuterie; micro-filtres jumelés; thermostat variable. Modèle A63.



UNE PLACE AU SOLEIL



■ Les Médiévaux

Le ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, M. **Georges Farrah**, profitera d'une conférence de presse des Médiévaux de Québec, demain matin, à 10 h, au 126 rue Saint-Pierre, pour assurer l'organisme d'une importante subvention dont le montant sera dévoilé uniquement en conférence de presse. Le président de cette biennale, **Me Pierre Gaudreau**, fera ensuite le point sur les Médiévaux, à mi-chemin entre celles de l'an dernier et celles de l'an prochain. Pendant ce temps, le directeur général des Médiévaux, **Rémy d'Anjou**, travaille en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre. Aujourd'hui, il est à Dusseldorf, en Allemagne. Il sera de retour à Québec le 4 juillet après avoir voyagé en train, pendant 180 heures sur trois semaines. Ni limousine, ni jet privé. Le train des prolétaires. Ce qui laisse croire que les prochaines Médiévaux pourraient bien être d'inspiration germanique.

■ Bourses Canada

Deux élèves de l'école secondaire Mont-Sainte-Anne, **François Gagnon**, de Beauré, et **Simon Lachance**, de Château-Richer, ont mérité une Bourse Canada. Chacune de ces bourses a une valeur de 2500 \$ annuellement et est renouvelable pour trois années supplémentaires au niveau universitaire et deux années pour le niveau collégial. Elles sont remises exclusivement à des étudiants qui poursuivent leurs études en sciences, en génie ou en technologie.

■ Les Perron

L'Association des familles Perron d'Amérique commémorera cette année le 330^e anniversaire de mariage de l'ancêtre, **Daniel Perron dit Suire à Louise Gargotin**, les 1^{er}, 2 et 3 juillet à l'Hôtel-Château Mont-Sainte-Anne, à Beauré. L'ex-président de la compagnie Normick-Perron, l'homme d'affaires **Jean Perron**, a accepté la présidence d'honneur de cet événement. Renseignements : **Michel Perron**, 826-2158.



■ Deux centenaires

En assignant le photographe **Yvon Mongrain**, la semaine dernière, à la chapelle de l'Hôpital Général de Québec, dans le but de photographier une centenaire, personne n'aurait pu croire qu'il serait revenu au journal avec la photographie non pas d'une, mais de deux personnes centenaires. On peut donc reconnaître, à gauche sur cette photographie, Mme **Blanche Drouin Pichette**, qui célébrait son 100^e anniversaire de naissance, le 15 juin. À côté d'elle, à droite sur la photographie, une « vieille » compagne, **Diana Langevin**, qui, elle, a eu 100 ans le 22 mars dernier.

■ Les Cloutier

Les Cloutier d'Amérique célébreront, les 30 et 31 juillet, le 360^e anniversaire de l'arrivée du premier Cloutier en terre d'Amérique. Cet événement se déroulera à la polyvalente « La Courville », 2265, avenue Larue, Beauport. Renseignements : **Jacques Cloutier**, 623-1510.

■ Saint-Joseph de Beauce

La Pièce de théâtre intitulée **Le docteur Henri-Séverin Béland** jouée à Saint-Joseph de Beauce par une trentaine d'acteurs locaux, a fait revivre le souvenir d'un homme dont la brillante carrière a profondément marqué Saint-Joseph, la Beauce, le Québec et le Canada tout entier. Le Dr Béland fut en effet médecin, maire, député à Québec et à Ottawa, ministre, sénateur et, au surplus, prisonnier pendant 1001 jours à Berlin durant la première guerre mondiale. Son histoire, écrite par l'ex-juge **Charles-Henri Cliche**, a donné lieu à cinq représentations, toutes jouées à guichet fermé. L'instigateur de cette fresque historique, **Roland Rodrigue**, travaille actuellement, avec son équipe, à l'élaboration d'un projet de grande envergure pour l'an prochain.

■ Tai Chi

Les Amis des Plaines d'Abraham offrent gratuitement des cours de Tai Chi, tous les lundis de l'été, jusqu'au 29 août, de 19 h à 20 h30, près de la Tour Martello no 1. Ces cours sont donnés par l'instructeur **Jacques Gagné**. C'est quoi le Tai Chi? C'est un genre de « workout » au ralenti. Une culture physique typiquement asiatique.

■ Tricentenaire

Ce samedi, 25 juin, à 16 h, **Mgr Maurice Couture**, archevêque de Québec, présidera à la célébration eucharistique d'action de grâce pour marquer le troisième centenaire de l'érection canonique de la paroisse Saint-Nicolas par **Mgr François de Montmorency Laval**. Le banquet de retrouvailles, regroupant les résidents actuels et anciens de Bernières et de Saint-Nicolas, se tiendra à l'aréna de Bernières-Saint-Rédempteur.

Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**

LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6.

Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

Récent film d'Imax L'odyssée spatiale de Roberta Bondar

WASHINGTON — Le plus récent film Imax jette un nouvel éclairage sur les missions de la navette spatiale... et sur le comportement de l'astronaute canadienne Roberta Bondar lorsque la navette survole le Canada.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Elle laisse en plan l'expérience sur laquelle elle travaille, saisit une caméra et se précipite à la fenêtre.

Comme une vraie touriste, a-t-elle admis à la Presse canadienne, à l'issue de la présentation de *Destiny in Space* aux journalistes, hier matin à Washington, au National Air and Space Museum.

Le Canada a joué un rôle important dans la production et le contenu du film de 40 minutes : la technologie Imax, un format 10 fois plus grand qu'un film ordinaire, est d'origine canadienne, l'équipe de production est canadienne, le bras manipulateur canadien est souvent en évidence, et Roberta Bondar a participé à l'une des neuf missions présentées dans le film.

Elle a raconté que chaque fois que la navette survolait le Canada, des membres de l'équipage l'avertissaient. Si elle pouvait délaissier ses expériences, elle se précipitait à la fenêtre avec sa caméra.

« C'était un plaisir de photographier des choses, a-t-elle indiqué. Après tout, vous êtes les yeux et les mains des gens de votre pays, qui paient votre salaire et qui ont payé pour votre formation. Je voulais ramener cela. »

Elle a déclaré qu'à une occasion, elle avait pu voir le Canada d'un seul coup d'oeil, depuis le lac Winnipeg jusqu'au Québec.

Elle a raconté qu'à une autre occasion, la vue de plaques de glace se détachant de la côte de Terre-Neuve l'avait impressionnée.

Le film ne présente pas ces images du Canada, mais il mentionne les expériences que menait Mme Bondar sur l'apesanteur.

« Nous n'entendons pas souvent parler de la portion scientifique du programme spatial canadien, mais pour moi, c'est aussi important que la portion technologique », a-t-elle déclaré, avant d'ajouter que le Canada avait bien tiré son épingle du jeu au niveau de la technologie spatiale.

D'ailleurs, *Destiny in Space* montre à plusieurs reprises le bras canadien à l'oeuvre, que ce soit pour lancer un satellite ou participer à la réparation du télescope Hubble.

Le narrateur, Leonard Nimoy, mieux connu pour son rôle de M. Spock dans la série *Star Wars*, mentionne que la réparation du télescope aurait été impensable sans le bras manipulateur.

Maintenant... un cellulaire abordable en vente partout!



19,95 \$
PAR MOIS :
le service SÛRETÉ AMIGO

Le service SÛRETÉ AMIGO est le forfait de téléphonie cellulaire idéal pour les personnes préoccupées de la sécurité de leur famille et de leurs enfants. Pour seulement 19,95 \$ par mois, le service SÛRETÉ AMIGO s'adapte à votre automobile pour que vous et les vôtres soyez toujours en contact. Sécurité et tranquillité d'esprit, n'est-ce pas là les meilleures raisons possibles d'avoir un cellulaire. Et c'est Amigo qui le rend abordable !

Comment fonctionne le service AMIGO ? C'est simple. Votre ensemble service SÛRETÉ AMIGO et service PERSONNEL AMIGO contient un manuel d'instructions faciles à suivre, ainsi qu'une vidéocassette qui répond à toutes les questions. Suivez les instructions et vous serez prêt à faire votre premier appel téléphonique cellulaire en quelques instants seulement.



Commandez avant
le 31 juillet 1994
et courez la chance
de gagner l'utilisation
d'une Jaguar XJS.
Demandez les détails
lors de votre appel.



29,95 \$
PAR MOIS :
le service PERSONNEL AMIGO

C'est tout ce que vous payez pour téléphoner n'importe où ! Temps d'appel gratuit toutes les fins de semaine. Le service PERSONNEL AMIGO est portatif et vous garde toujours en contact... n'importe où ! Avec votre famille ou vos amis quand vous pique-niquez, dans un parc, ou sur la plage. De la liberté de mouvement comme vous n'en avez jamais eue. Parce que c'est abordable comme jamais !

Comment payer le service AMIGO ? C'est tout aussi facile. Les mensualités et les frais pour le temps d'appel apparaissent automatiquement sur votre relevé de carte de crédit.

Comment commander le service AMIGO ? C'est ce qu'il y a de plus facile. Vous n'avez qu'à composer ce numéro, et le nouveau service AMIGO vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures. Appelez dès maintenant.

1 800 263-8867

CANTEL
amigo

Ou rendez-vous à l'un de ces magasins :

la Baie
MultiTech

EATON
Radio Shack

CANADIAN
TIRE
AVENTURE

GRANADA

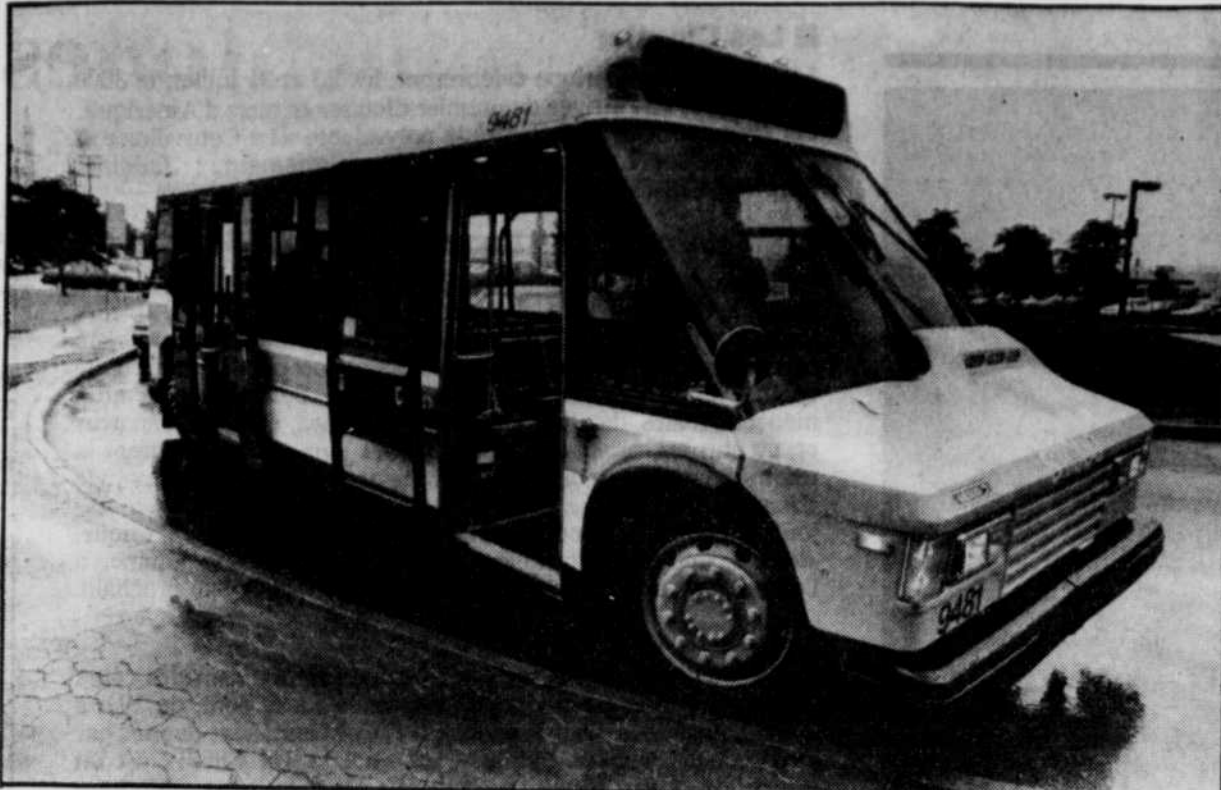
LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

allencieux
Speedy
freins

GE

CANTEL
Centres de communications



Un des quatre minibus mis en service hier par la STCUQ.

Le Soleil, Jocelyn Bernier

De nouveaux minibus à la STCUQ

QUÉBEC — La Société de transport de la communauté urbaine de Québec (STCUQ) vient de mettre en service quatre nouveaux minibus pour desservir les quartiers résidentiels peu achalandés et servir de navette dans le Vieux-Port de Québec.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

D'une capacité de 20 passagers assis, soit la moitié d'un autobus conventionnel, les Orion II proviennent d'Ontario Bus Industries. Ce sont les mêmes modèles qui sont déjà en service à Ottawa et à Toronto et leur carrosserie est en acier inoxydable d'une durée garantie de 16 ans.

D'une forme qui fait penser à une casquette avec son nez aplati, lequel abrite le moteur à traction avant, le minibus est abondamment vitré et son plancher bas s'incline vers le trottoir à l'arrêt de façon à faciliter l'embarquement de personnes qui ont de la difficulté à se mouvoir. Quant au

chauffeur, il doit utiliser plusieurs marches pour grimper sur son perchoir.

« Moi je trouve ça parfait pour les personnes âgées », commente Jacques Charpentier, un représentant de Sainte-Foy au comité des usagers.

« Nous les avions commandés depuis un an et demi mais l'entreprise familiale connaissait des difficultés financières et c'est finalement le gouvernement d'Ontario qui l'a sauvée. Chaque véhicule représente une économie d'achat de 65 000 \$ par rapport à un autobus Classic ainsi qu'une économie d'utilisation de 65 000 \$ durant la vie utile du véhicule », explique le président de la STCUQ, M. Claude Larose, en invitant le maire de Québec et plusieurs autres digni-

taires à monter à bord de l'un des véhicules.

Pour faire l'achat des minibus fabriqués en Ontario, la STCUQ a dû obtenir l'autorisation du ministère des Transports car ses subventions de l'ordre de 60 % du coût d'achat sont conditionnelles à ce qu'ils soient fabriqués au Québec bien qu'un accord entre les deux provinces ait permis d'assouplir ces règles. Or la firme NovaBus de Saint-Eustache ne fabrique pas de minibus.

« Deux firmes étaient sur les rangs, soit VanHool et Ontario Bus. C'est cette dernière qui avait la soumission la plus avantageuse », explique Jacques Santerre, directeur des affaires publiques de la société.

« Je suis très satisfait de cet achat. J'aime beaucoup ces véhicules », ajoute Claude Larose qui regrette toutefois qu'ils ne soient pas encore équipés de moteurs diesel non polluants.

A Saint-Jean-Chrysostome du 3 au 7 août

Attention, des phénomènes paranormaux sont annoncés!

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Plus tard cet été, il est à parier que votre petit dernier ou votre grande fille entrera à la maison en criant : « Papa, maman ! Il y a un tigre et un éléphant dans le ciel ! Ils sont avec un harfang ! Il y a même un annuaire téléphonique ! »

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Ne croyez pas d'emblée à une fabulation enfantine ou à une insolation dont ils pourraient être victimes. Sortez plutôt et vous apercevrez vous aussi les montgolfières du Festival '94 de Saint-Jean-Chrysostome, sur la Rive-Sud.

La douzième édition de ce fameux festival se déroulera du 3 au 7 août, a annoncé la présidente de l'événement, Danielle Marinelli, hier.

« Nous sommes convaincus que Festival saura satisfaire tous les visiteurs », a ajouté Mme Marinelli en donnant les grandes lignes de la programmation élaborée par ses 200 bénévoles.

Il y aura effectivement bien d'autres choses que des montgolfières à cette fête mais, comme c'est la règle à chaque année depuis 1982, elles en seront l'aspect le plus spectaculaire. Et comment !

Paul Truchon, responsable des montgolfières, a indiqué que Festival alignera pas moins de 25 de ces grands ballons, de quoi occuper dans sa totale superficie le terrain d'envol du parc Champigny, en plein centre de la ville. « Nous aurons de belles formes. Un tigre, un éléphant, un harfang des neiges. Et un bottin des pages jaunes de 58 pieds par 25 », a noté M. Truchon.

« Le tigre, c'est celui de Kellogg. C'est l'une des plus belles montgolfières au Canada », a-t-il précisé.

Dans les airs, il y aura plus que le flottement magique des grands ballons. Des parachutistes profiteront en effet du Festival pour tenter de battre un record canadien. Il s'agira pour eux de sauter d'un avion et de se joindre tous ensemble dans leur descente.

« Le record est de 12. Ça nous en prend donc treize pour battre le record. Il y aura plusieurs essais sur le site. Ça ne peut être réussi du premier coup », a dit Daniel Turcotte, responsable des parachutistes, en faisant référence aux difficultés de coordination que l'exploit implique.

Au sol, Festival a prévu des soirées musicales, des soupers familiaux, des événements sportifs, des feux d'artifice, la visite de champions olympiques, etc. Et même sa monnaie ! Imprimé à 25 000 unités, un 2 \$ Festival aura cours légal partout à Saint-Jean-Chrysostome au même titre que la monnaie canadienne.

Malgré les promesses aux non-fumeurs

Ottawa contribuera aux rénovations du parc Jarry

QUÉBEC — En dépit du fait que le ministère fédéral des Communications qui est responsable du patrimoine canadien s'était engagé auprès de l'Association québécoise des non-fumeurs à ne pas investir dans la rénovation du parc Jarry à Montréal, le gouvernement fédéral a quand même décidé de consacrer une somme de 8 millions \$ à ce projet qui entraînera des déboursés totaux de 24 millions \$.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Le parc Jarry deviendra ainsi un centre national de tennis. Le gouvernement du Québec consacra également 8 millions \$ à ce projet, la ville de Montréal fournira 4 millions \$ et Tennis Canada souscrira également une somme de 4 millions \$.

L'Association québécoise des non-fumeurs ne s'objectait pas tant à l'aménagement du parc Jarry qu'à la présence d'entreprises reliées à l'industrie du tabac comme Player's qui commandite le tournoi masculin et Matinée qui présente le tournoi féminin.

Au cours des derniers mois, les dirigeants de l'association ont adressé une série de lettres aux représentants des différents paliers gouvernementaux impliqués dans le projet. La présidente de l'organisme, Mme Janine Larose, a manifesté son opposition au projet auprès de Québec, d'Ottawa et de Montréal tant et aussi longtemps que des entreprises de l'industrie du tabac seraient reliées directement au tennis.

Un seul engagement clair et précis est parvenu au ministère fédéral des Communications. Dans une lettre adressée à l'association et dont le SOLEIL a pris connaissance, l'adjoint spécial

chargé des programmes ministériels et des relations internationales du ministère, M. André Gerolymatos, écrit le 14 avril dernier, que « la nouvelle administration fédérale ne souhaite pas donner suite à ce projet ».

« En vertu du mandat actuel du ministère du Patrimoine canadien, rajoute M. Gerolymatos, aucune aide n'est prévue pour la rénovation d'installations sportives comme celles du stade Jarry. Dans le cas des infrastructures, l'appui de Sport amateur se limite habituellement aux installations nécessaires à l'accueil des Jeux du Canada ou des compétitions multidisciplinaires comme les Jeux du Commonwealth. Les ressources dont le ministère dispose ne permettent donc pas de contribuer à d'autres types d'immobilisations. »

Or, lundi le ministre fédéral André Ouellet en compagnie du ministre québécois André Bourbeau et du maire de Montréal, Jean Doré, annonçaient le réaménagement du parc Jarry au coût de 24 millions \$. La part fédérale de 8 millions \$ proviendra du « programme des travaux d'infrastructures ».

En septembre dernier, alors président du Conseil du trésor du gouvernement québécois, M. Daniel Johnson se contentait d'un accusé de réception à la demande de l'association tout en précisant dans un post-scriptum qu'il était un non-fumeur.

CRTC

Décision

Canada

Décision 94-265, 2948231 Canada Inc., Acton Vale, Alma, Baie-Comeau, Bernierville, Courcelles, Danville, Drummondville, East Broughton, Forestville, Girardville, Lac-Bouchette, La Guadeloupe/Saint-Evariste, Louiseville, Magog, Montmagny, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Normandin, Rimouski, Sept-Îles/Port-Carlier, Roberval/Chambord, Saint-Benoît-Labre, Saint-Ephrem-de-Beauce, Saint-Georges, Sainte-Gertrude, Saint-Honoré, Saint-Hyacinthe, Saint-Ludger, Saint-Méthode-de-Frontenac, Saint-Prospère, Saint-Théophile, Saint-Thomas-Didyme, Saint-Victor, Saint-Vital-de-Lambton, Thetford Mines, Tring Joliette, Trois-Rivières et Valcourt (Québec). APPROUVE — Acquisition de l'actif des entreprises de câble qui desservent les collectivités mentionnées dans la décision, propriété de la Cogeco Câble (Québec) Inc. Les licences expireront aux mêmes dates que les licences actuelles. Décision 94-267, C.JAB-FM Inc. et Radiomutuel Inc. APPROUVE — Remplacer les engagements de la Promesse de réalisation relatifs aux émissions produites par la station par une condition de licence liant la publicité locale au niveau de programmation locale pour C.JAB-FM Chicoutimi; CKTF-FM Gatineau; CIMO-FM Magog; CKMF-FM Montréal; CHIK-FM Québec; C.JMM-FM Rouyn-Noranda; CIGB-FM Trois-Rivières et C.JMV-FM Val-d'Or (Québec). « Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada", Partie I, aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux adresses ci-dessous : Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111. »



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Faites des économies substantielles!

Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL



Acadie en 2004

Un vaste choix de conférences...
au coeur des Retrouvailles acadiennes

Que sera l'Acadie de 2004? Les Conférences du Congrès mondial acadien vous proposent une exploration du vécu et du cheminement que les Acadiens et les Acadiennes entendent faire d'ici là. Joignez-vous à une centaine de conférenciers

pour parler des communications, de la culture et du patrimoine, d'économie et d'éducation avec des Acadiens et des Acadiennes du monde entier, dans une atmosphère détendue.

Voici quelques-uns des conférenciers que vous pourrez entendre et rencontrer :



Earlene Broussard, LA



Jean-Robert Gauthier, ON



Angèle Arseneault, PE



Jean Chaussade, FR

Gratuit avec l'inscription générale aux conférences!
Un billet pour le spectacle Louis-Mailloux et les deux disques compact, avec l'inscription générale aux conférences.

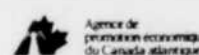
Le spectacle Louis-Mailloux : Fin du XIXe siècle, une émeute éclate à Caraquet, provoquée par la décision des Anglais d'imposer l'école non-confessionnelle aux Acadiens.



Les Grands succès de la musique acadienne : Une anthologie musicale contenant une trentaine des plus belles oeuvres acadiennes.



Louis-Mailloux : Enfin sur disque compact, la musique et les chansons de Louis-Mailloux.



Fiche d'inscription

Conférences du CONGRÈS MONDIAL ACADIEN : 13, 16, 17, 18, 19 et 20 août 1994
Centre universitaire de Moncton, Collège communautaire de Dieppe, NB

Nom : _____ Prénom : _____
Occupation : _____
Adresse : _____

Ville : _____ Prov., État : _____
Pays : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Téléc. : _____

Catégorie d'âge : ☐ 16-24 ans ☐ 25-39 ans
☐ 40-49 ans ☐ 60 ans et plus

Voulez-vous devenir :
☐ Membre actif ☐ Membre de soutien

☐ Inscription générale¹ 150\$
et

☐ Aîné.e.s et étudiant.e.s¹ 100\$

☐ Inscription spéciale

pour aîné.e.s et étudiant.e.s² 75\$
(N'incluant qu'un laissez-passer pour le spectacle Louis-Mailloux.)

☐ Inscription quotidienne 40\$

☐ 16 ☐ 17 ☐ 18 ☐ 19 ☐ 20 AOÛT

2. Aîné.e.s : 60ans et plus; étudiant.e.s : 16-24 ans, dûment inscrit.e.s dans une institution d'enseignement.

Sommet des femmes en Acadie (13 août)

☐ Activités de la journée 10\$ en sus

☐ Souper détente 25\$ en sus

Modalité de paiement

☐ Chèque ou ☐ Mandat-poste

☐ Carte VISA no. : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

SPECTACLE LOUIS-MAILLOUX (En soirée)

Veuillez encercler votre choix de date :

10 11 12 13 14 16 17 18 19 20 21 AOÛT

PS: Le nombre de sièges disponibles est limité. Les places seront distribuées selon le principe «premier venu, premier servi». Vous pouvez vous procurer des billets additionnels à la Maison du CMA, au coût de 30\$ chacun, taxes incluses.

Retournez à : **CONFÉRENCES DU CONGRÈS MONDIAL ACADIEN**

C. P. 4530 DIEPPE (NB) E1A 6G1

ou par télécopieur : (506)857-2252.



Opération Enfant Soleil

RE/MAX vous remercie

Au cours des douze derniers mois, et surtout des dernières semaines, VOUS avez remis aux courtiers et agents immobiliers RE/MAX du Québec, plus de 400 000 \$ en contribution à Opération Enfant Soleil. MERCI d'avoir donné! MERCI d'avoir acheté des billets de tirage de L'AUTO-VOYAGE!

Au cours des sept dernières années, le réseau RE/MAX a recueilli plus de DEUX MILLIONS DE DOLLARS pour OPÉRATION ENFANT SOLEIL.

RE/MAX est le plus important commanditaire corporatif d'Opération Enfant Soleil.

MERCI pour tous nos enfants... la vie est «SI FRAGILE».

MERCI à nos généreux commanditaires :

• Vidéo Super Choix
• Nouvelles-Frontières
• Labre & Associés, Arpenteurs-géomètres

• Les Honorables Honda
• Le Groupe Mallette Maheu
• Classic Tropical

• Cotel
• Banque Nationale
• Gaz Métropolitain

RE/MAX PREMIER DEVANT votre maison pour aider les enfants malades

Sirros s'impose à la journée nationale des autochtones

QUÉBEC — L'historien Georges E. Sioui faisait l'événement hier avec le lancement d'un ouvrage scientifique sur la civilisation millénaire des Wendats. Le ministre Christos Sirros s'y est associé pour affirmer qu'Indiens et Québécois devaient « insister sur l'avenir plutôt que sur le passé »...

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Le prétexte de la Journée nationale des peuples autochtones qui réunissait hier l'auteur et le politicien au Musée des civilisations a surtout réussi à mettre en relief la différence profonde des perspectives, et de là, la difficulté inhérente à satisfaire les aspirations des uns et des autres.

Le professeur Sioui, doyen de la Saskatchewan Indian Federated College de Regina, premier collège universitaire dirigé par les premières nations, a d'abord expliqué à son auditoire qu'il y avait lieu de corriger le malentendu à l'origine des relations tendues entre autochtones et non-autochtones. « Nous, à l'arrivée des Européens, nous étions chez nous... »

Son livre intitulé « Les Wendats - Une civilisation méconnue » permet selon lui de remettre les pendules de l'Histoire à l'heure de la civilisation des Hurons-Wendats, atténuant en cela la « pollution historiographique » caractérisant ce que nous savons de l'histoire des Amérindiens.

Le ministre des Ressources naturelles et ministre délégué aux affaires autochtones profitait lui du lancement pour appeler les autochtones à un changement de discours, visant tout spécifiquement les Mohawks de Jerry Pel-

tier qui refusent de négocier avec le Québec à la table.

Mais, au-delà de ce problème politique spécifique, le ministre ne partageait pas non plus la thèse soutenue par le livre dont il mousait pourtant la publicité par sa présence.

« Je n'achète pas la notion que nous sommes en terre amérindienne. On n'a pas de droit de propriété sur la terre. On a tous des droits d'usage... Si on regarde l'évolution de tous les peuples à travers la planète, ce coin de terre n'est pas plus amérindien que la Turquie d'aujourd'hui est grecque parce que les Grecs étaient là avant » expliquait M. Sirros en entrevue.

« La seule façon de faire face à ces difficultés, c'est d'insister sur

un certain regard vers l'avenir plutôt que vers le passé » poursuivait-il.

Le professeur Georges E. Sioui, membre de la célèbre famille de Wendake (Village huron), croit de son côté aux vertus et à la sagesse de l'histoire pour faciliter la compréhension.

« On voit bien que le ministre Sirros est un Québécois de nouvelle souche. C'est là où il se trompe lorsqu'il parle de la terre en

termes d'usage. Je pense qu'il devrait s'entourer de gens plus ancrés dans la culture et plus susceptibles d'élaborer un discours acceptable avec les autochtones. Je pense que son attitude et son discours, malgré sa bonne volonté, sont un peu répulsifs avec les autochtones. »

Mais au-delà des critiques, les deux hommes ont insisté de part et d'autre sur la nécessité de la multiplication des échanges et des efforts de compréhension pour

parvenir à une conclusion positive, à un partage.

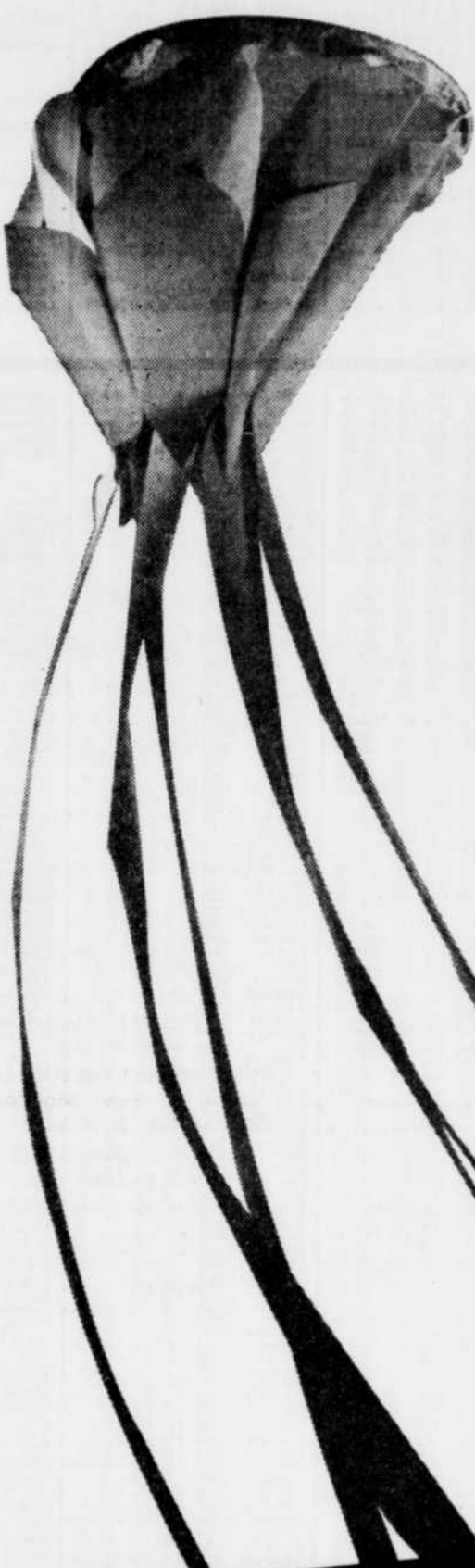
« La façon de réussir à faire évoluer les choses, c'est encore de confronter les idées » concluait ainsi le ministre Sirros, nullement démonté par les divergences de point de vue avec son hôte.

L'historien Sioui lui avait de plus fait plaisir en soutenant que les Québécois s'engageaient sur la mauvaise voie en croyant mieux protéger leur avenir par une souveraineté politique.

LE JEUDI 23 JUIN ET LE SAMEDI 25 JUIN

TOUJOURS LES PLUS POPULAIRES!

Aubaines mystère



50 % DE RABAIS

Les bijoux et les bagues en or 10 ct et 14 ct à prix ordinaire (excluant les chaînes et les boucles d'oreilles en or à prix vedette se terminant par 99 ¢) et les matelas et les sommiers.
Cette offre spéciale ne peut être combinée aux rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % de la carte Aubaines mystère.

PAS DE TPS**

Sur les gros électroménagers et sur les prix ordinaires et de liquidation des téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes et chaînes stéréo.

**Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS. Cette offre spéciale ne peut être combinée aux rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % de la carte Aubaines mystère.

10 % À 25 % DE RABAIS

SUR LE PRIX ORDINAIRE, DE SOLDE OU DE LIQUIDATION DE PRESQUE TOUTE* LA MARCHANDISE!

* Mode, chaussures et accessoires mode pour homme, femme et enfant * Bijoux mode * Petits appareils d'hygiène personnelle * Articles ménagers * Articles de sport * Barbecues * Jouets * Friandises, etc.

*Voyez les exceptions sur votre carte Aubaines mystère ou sur les affiches en magasin.

30 % À 50 % DE RABAIS

SUR LE PRIX ORDINAIRE D'UN CHOIX D'ARTICLES*!

* Montres * Perles de culture (rondes ou d'eau douce) * Bagues en argent fin ou en jade * Reproductions * Accessoires décoratifs * Linge de maison * Articles-cadeaux * Verreries et autres

*Voyez les exceptions sur votre carte Aubaines mystère ou sur les affiches en magasin.

Les rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % de la carte Aubaines mystère ne peuvent être combinés.



LA BAIÉ

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

Les Orphelins de Duplessis subissent un autre revers

MONTREAL (PC) — Les « Orphelins de Duplessis » ont subi hier un nouveau revers devant les tribunaux dans leur tentative de faire financer leur recours collectif contre le Procureur général du Québec.

Le groupe, qui représente 4000 orphelins placés en institution dans les années 1940, 1950 et 1960 et classés à tort « aliénés mentaux », a déposé sept requêtes en Cour supérieure dans le but d'obtenir la permission d'exercer un recours collectif contre le gouvernement et les communautés religieuses responsables d'eux.

Mais avant même de franchir l'étape de la « permission d'exercer » leur recours collectif, les Orphelins demandent une aide financière de 4,1 millions \$ afin de « préparer le dossier » et de payer les frais d'avocat.

Le fonds d'aide au recours collectif, financé par le gouvernement, a refusé cette aide. Un des critères pour obtenir de l'aide est la chance de succès du recours. Or, selon l'analyse du Fonds, les chances de succès de ces recours collectifs sont fort minces, entre autres parce que les Orphelins ont subi chacun des dommages tellement différents qu'ils ne rencontrent pas les critères de l'uniformité des dommages et de l'homogénéité du groupe, exigés pour exercer un recours collectif.

Insatisfaits de ce refus, les Orphelins en ont appelé devant la Cour du Québec, qui a confirmé la décision du Fonds, pour les mêmes raisons. En rendant jugement, le juge Jacques Lachapelle, malgré toute la sympathie qu'il avait pour les Orphelins, était forcé de conclure que leurs chances de succès étaient faibles, et qu'ils feraient mieux d'exercer des recours individuels.

Les Orphelins ont plutôt tenté de faire casser cette décision en Cour supérieure, au moyen d'un recours extraordinaire en révision judiciaire (« évocation »). Ils ont à nouveau échoué.

La juge Nicole Morneau exprime elle aussi de la sympathie pour les Orphelins, mais le droit est clair et strict en la matière : les Orphelins n'ont démontré aucune erreur de droit de la part du juge Lachapelle.

M. Hervé Bertrand, un des responsables des Orphelins, a indiqué que cette décision de la juge Morneau les « affecte beaucoup, parce que les Orphelins sont démunis ». Il pense porter le débat en Cour d'appel.

Pendant ce temps, la requête pour obtenir la permission d'exercer le recours collectif est « gelée » en Cour supérieure.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL

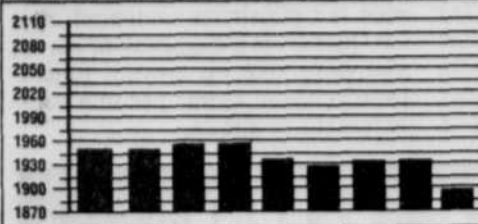
XXM

Indice des valeurs industrielles:
1880,83, en baisse de 16,46. Volume
des transactions: 7 millions d'actions.
Titres en hausse: 62.
Titres en baisse: 278.
Inchangés: 98.

1880,83

-16,46

Tendances des 10 derniers jours



A et B

Titres	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
ADRS	10700	2,75	2,60	2,62 -0,15
Alcan	5500	2,95	2,85	2,85 -0,10
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05
Alcan-P	1000	1,65	1,60	1,60 -0,05

TSE 300

TSE 100

TSE 35

TSE 400

TSE 500

TSE 600

TSE 700

TSE 800

TSE 900

TSE 1000

TSE 1100

TSE 1200

TSE 1300

TSE 1400

TSE 1500

TSE 1600

TSE 1700

TSE 1800

TSE 1900

TSE 2000

TSE 2100

TSE 2200

TSE 2300

TSE 2400

TSE 2500

TSE 2600

TSE 2700

TSE 2800

TSE 2900

TSE 3000

TSE 3100

TSE 3200

TSE 3300

TSE 3400

TSE 3500

TSE 3600

TSE 3700

TSE 3800

TSE 3900

TSE 4000

TSE 4100

TSE 4200

TSE 4300

TSE 4400

TSE 4500

TSE 4600

TSE 4700

TSE 4800

TSE 4900

TSE 5000

TSE 5100

TSE 5200

TSE 5300

TSE 5400

TSE 5500

TSE 5600

TSE 5700

TSE 5800

TSE 5900

TSE 6000

TSE 6100

TSE 6200

TSE 6300

TSE 6400

TSE 6500

TSE 6600

TSE 6700

TSE 6800

TSE 6900

TSE 7000

TSE 7100

TSE 7200

TSE 7300

TSE 7400

TSE 7500

TSE 7600

TSE 7700

TSE 7800

TSE 7900

TSE 8000

TSE 8100

TSE 8200

TSE 8300

TSE 8400

TSE 8500

TSE 8600

TSE 8700

TSE 8800

TSE 8900

TSE 9000

TSE 9100

TSE 9200

TSE 9300

TSE 9400

TSE 9500

TSE 9600

TSE 9700

TSE 9800

TSE 9900

TSE 10000

TSE 10100

TSE 10200

TSE 10300

TSE 10400

TSE 10500

TSE 10600

TSE 10700

TSE 10800

TSE 10900

TSE 11000

TSE 11100

TSE 11200

TSE 11300

TSE 11400

TSE 11500

TSE 300

TSE 100

TSE 35

TSE 400

TSE 500

TSE 600

TSE 700

TSE 800

TSE 900

TSE 1000

TSE 1100

TSE 1200

TSE 1300

TSE 1400

TSE 1500

TSE 1600

TSE 1700

TSE 1800

TSE 1900

TSE 2000

TSE 2100

TSE 2200

TSE 2300

TSE 2400

TSE 2500

TSE 2600

TSE 2700

TSE 2800

TSE 2900

TSE 3000

TSE 3100

TSE 3200

TSE 3300

TSE 3400

TSE 3500

TSE 3600

TSE 3700

TSE 3800

TSE 3900

TSE 4000

TSE 4100

TSE 4200

TSE 4300

TSE 4400

TSE 4500

TSE 4600

TSE 4700

TSE 4800

TSE 4900

TSE 5000

TSE 5100

TSE 5200

TSE 5300

TSE 5400

TSE 5500

TSE 5600

TSE 5700

TSE 5800

TSE 5900

TSE 6000

TSE 6100

TSE 6200

TSE 6300

TSE 6400

TSE 6500

TSE 6600

TSE 6700

TSE 6800

TSE 6900

TSE 7000

TSE 7100

TSE 7200

TSE 7300

TSE 7400

TSE 7500

TSE 7600

TSE 7700

TSE 7800

TSE 7900

TSE 8000

TSE 8100

TSE 8200

TSE 8300

TSE 8400

TSE 8500

TSE 8600

TSE 8700

TSE 8800

TSE 8900

TSE 9000

TSE 9100

TSE 9200

TSE 9300

TSE 9400

TSE 9500

TSE 9600

TSE 9700

TSE 9800

TSE 9900

TSE 10000

TSE 10100

TSE 10200

TSE 10300

TSE 10400

TSE 10500

TSE 10600

TSE 10700

TSE 10800

TSE 10900

TSE 11000

TSE 11100

TSE 11200

TSE 11300

TSE 11400

TSE 11500

TSE 300

TSE 100

TSE 35

TSE 400

TSE 500

TSE 600

TSE 700

TSE 800

TSE 900

TSE 1000

TSE 1100

TSE 1200

TSE 1300

TSE 1400

TSE 1500

TSE 1600

TSE 1700

TSE 1800

TSE 1900

TSE 2000

TSE 2100

TSE 2200

TSE 2300

TSE 2400

TSE 2500

TSE 2600

TSE 2700

TSE 2800

TSE 2900

TSE 3000

TSE 3100

TSE 3200

TSE 3300

TSE 3400

TSE 3500

TSE 3600

TSE 3700

TSE 3800

TSE 3900

TSE 4000

TSE 4100

TSE 4200

TSE 4300

TSE 4400

TSE 4500

TSE 4600

TSE 4700

TSE 4800

TSE 4900

TSE 5000

TSE 5100

TSE 5200

TSE 5300

TSE 5400

TSE 5500

TSE 5600

TSE 5700

TSE 5800

TSE 5900

TSE 6000

TSE 6100

TSE 6200

TSE 6300

TSE 6400

TSE 6500

TSE 6600

TSE 6700

TSE 6800

TSE 6900

TSE 7000

TSE 7100

TSE 7200

L'agriculture biologique est rentable

QUÉBEC — Les producteurs agricoles qui font appel à des pratiques biologiques sont capables d'obtenir, sur le plan financier, des résultats tout à fait comparables à ceux obtenus par les producteurs qui exploitent des fermes de type conventionnel. Mais lorsqu'il s'agit des productions laitière et céréalière, l'avantage va à l'entreprise biologique.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

C'est du moins à la conclusion à laquelle en sont arrivés quatre chercheurs du département d'économie rurale de l'université Laval dans une étude réalisée pour le compte du Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

L'analyse réalisée par Raymond Levallois, Doris Pellerin, Flore Fournier et Jean-Philippe Perrier, s'est échelonnée sur une période de trois ans et a demandé des déboursés de 117 698 \$.

« Les résultats, disent les chercheurs, sont très encourageants pour la production laitière. Les revenus obtenus par les entreprises biologiques sont tout à fait comparables et parfois mêmes supérieurs à ceux des entreprises conventionnelles. Pour les céréales, les résultats sont moins nets et variables suivant les cultures. Certaines d'entre elles permettent toutefois aux producteurs biologiques d'obtenir de très bons résultats ».



Certaines productions faisant appel à des pratiques biologiques donnent de très bons résultats financiers.

En fait, l'atout majeur que possède les propriétaires d'entreprises de type biologique réside dans le fait qu'ils achètent, en moyenne, moins de produits provenant de l'extérieur de la ferme. Les auteurs de l'étude constatent qu'ils utilisent davantage les produits que l'entreprise est capable de produire, comme les fourrages, les céréales pour l'alimentation du troupeau laitier, etc.

De plus, les charges par vaches, de vétérinaires et d'insémination sont moins élevées pour les entreprises biologiques. Toujours selon cette étude, ces charges seraient toutefois non significatives lorsque comparées à

celles des entreprises de type extensif ou qui utilisent peu d'intrants.

« Cependant, notent les auteurs, les entreprises conventionnelles obtiennent des résultats financiers en moyenne beaucoup plus faibles que le groupe biologique ». Mais pour les entreprises biologiques, le hic c'est la main d'œuvre. L'étude constate qu'à ce chapitre, le groupe biologique doit faire face à des charges par vache plus élevées. Ces charges se rapprochent davantage des « groupes intensifs » et ceux qui utilisent une grande qualité d'intrants.

Au chapitre de la culture céréalière, la situation n'est pas aussi

claire. Les recherches démontrent donc qu'au chapitre des cultures de l'orge et de l'avoine, les résultats sont favorables au groupe biologique. Mais lorsqu'il s'agit de grains mélangés, la ferme biologique ne parvient pas à obtenir de bons résultats.

Les auteurs notent également que l'utilisation de méthodes biologiques en agriculture ont des effets moins pernicieux que celles utilisées par les entreprises conventionnelles sur l'environnement principalement lorsqu'il s'agit de la pollution des nappes phréatiques ou des problèmes provoqués par les résidus de pesticides.

Lussier repensera l'avenir de Culinar

QUÉBEC — Le nouveau président de Culinar, M. Gaétan Lussier, entend reprendre la réflexion stratégique laissée en plan par son prédécesseur sur les activités que devrait conserver l'entreprise et celles qu'elle devrait vendre.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

« Il y a des questions stratégiques à poser et même à reposer chez Culinar », a confié hier celui qui prendra les commandes de l'entreprise le 1er août.

Actuellement président des Boulangeries Weston du Québec, M. Lussier connaît bien Culinar, avec qui il entretient depuis longtemps des relations d'affaires. Mais il refuse d'en parler davantage avant d'avoir fait un examen approfondi de sa situation.

Selon lui, il reste à voir si cette réflexion suggérera les mêmes réponses qu'il y a presque deux ans. Son prédécesseur, M. Jean-René Halde, avait alors décidé de spécialiser Culinar dans la pâtisserie et de vendre ses autres activités.

La fabrication de confiture a été cédée à une entreprise américaine et la vente de la division Epicerie a avorté à cause d'une mésestimation sur la valeur réelle des éléments d'actifs en cause. M. Halde devait quitter son poste peu de temps après.

L'ancien président et le nou-

veau ne se croiseront pas et n'auront pas l'occasion d'échanger leurs vues sur l'avenir de Culinar. M. Halde, qui est demeuré à son poste après sa démission pour assurer la transition, quitte l'entreprise cette semaine. M. Lussier arrive le 1er août, ce qui laisse un intérim d'un mois qui sera assumé par M. Bruno Riverin, président et du conseil de Culinar et président d'Investissement Desjardins, le principal actionnaire de la compagnie.

Le nouveau président assure que la décision de quitter Weston a été difficile. Les 6 années qu'il a passé à la tête de la filiale québécoise du groupe Weston de Toronto ont été fertiles en développements. La division s'est modernisée au coût de 50 millions \$ et a développé des relations harmonieuses avec ses employés.

Depuis peu, Weston avait confié des responsabilités internationales à sa filiale québécoise et notamment la responsabilité de construire une boulangerie au Mexique, précise M. Lussier, qui a été sous-ministre de l'Agriculture.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3270

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

À tous nos annonceurs,
merci de bien vouloir
retourner un accusé
de réception
aux postulants

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Auxiliaire en informatique

Emploi à temps plein

Exigences:
expérience en saisie de données;
bonne rapidité d'exécution; disponi-
bilité immédiate.

Salaire selon expérience
Faire parvenir votre curriculum vitae au
plus tard le 28 juin 1994 à:
216 804 34 Québec Inc.
C.P. 1486
Québec (Québec)
G1K 7H8



LAUREAT

MEILLEUR

CHAMPION

DU

RESTAURANT

DE

LES RESTAURANTS P & P INC.

offre des postes avec vaste gamme

d'avantages sociaux et salaire plus

élevé que le salaire minimum

(excepté serveurs)

PRÉPOSÉ(E)S

CUISINE

(Temps plein)

Veuillez faire parvenir votre

curriculum vitae

au restaurant PACINI

situé au

999, rue de Bourgogne

Sainte-Foy (Québec)

G1W 4S6

S.V.P. NE PAS VOUS PRÉSENTER

PHARMACIEN(NE)

licencié(e)

Région de Québec

Entre 25 et 30 heures/semaine

Libre immédiatement

Téléphonez au: 658-2600



UMACS DU CANADA INC., compagnie
spécialisée en vente et location d'écha-
faudage d'acier et coffrage, est à la re-
cherche d'un(e) représentant(e) techni-
que pour couvrir Québec et l'est de la
province. La personne devra posséder
les compétences suivantes:

- Technicien(ne) en génie civil ou ex-
périence équivalente
- Bonne personnalité
- Initiative et motivation au succès
- Bilinguisme (non nécessaire mais un
atout)

Nous offrons un excellent salaire de base
et commissions ainsi qu'avantages so-
ciaux intéressants.

Veuillez faire parvenir, en toute
confiance, votre curriculum vitae dans
les plus brefs délais à:

M. Daniel Nadeau
UMACS DU CANADA INC.
1155, rue Vallet
L'Angevine-Lorette, QC
G2E 5T5
Filière d'Aluma Systems Inc.

Les Visites touristiques Feuille d'érable et Dupont sont
à la recherche d'un(e)

CHAUFFEUR(EUSE) D'AUTOBUS

possédant un permis de conduire de classe 2

Les candidat(e)s devront être parfaitement bilingues (français-anglais), avoir une excellente connaissance de la ville et être très à l'aise avec le public.

S.V.P. téléphonez le jeudi
23 juin 1994, entre 15h et
17h seulement, au:

649-9226

VISITES TOURISTIQUES
FEUILLE D'ÉRABLE
& dupont



**Cégep
de la
Gaspésie
et des Îles**

**Centre
d'études collégiales
de Carleton**

CONSEILLER D'ORIENTATION

ET AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est à la recherche d'un
conseiller d'orientation et d'un aide pédagogique individuel pour
le Centre d'études collégiales de Carleton. Il s'agit d'un poste de
professionnel à temps complet (50% c. 5070 C.O. et 50% A.P.I.).

Attributions

Comme conseiller d'orientation, le professionnel assume plus
spécifiquement des fonctions d'assistance à l'étudiant dans le
choix du profil de formation qui lui convient, compte tenu de ses
goûts et de ses possibilités et selon l'orientation choisie pour sa
carrière scolaire et sa carrière professionnelle.

Comme aide pédagogique, le professionnel assume des fonctions
de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès
des étudiants et des enseignants notamment dans le développe-
ment d'un profil de formation, dans la progression de son appren-
tissage et par la mise en place de moyens visant à améliorer la
performance générale de l'étudiant.

Formation et exigences requises: Diplôme universitaire terminal
de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à
l'emploi. Être membre de la Corporation professionnelle des
conseillers d'orientation du Québec. Excellente connaissance du
français écrit.

Statut: temporaire remplaçant pour la période du 8 août 1994 au
28 avril 1995; possibilité de prolongation jusqu'au 20 juin
1996.

Traitement: 30 345 \$ à 57 527 \$.

Le Cégep respecte l'équité en matière d'emploi.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des re-
levés de notes, devront parvenir au plus tard le 4 juillet 1994, à
16 heures, au: Centre d'études collégiales de Carleton, mon-
sieur Normand Audet, 776, boul. Perron, Case postale 1000,
Carleton (Québec) G0C 1J0.

Le cégep une présence essentielle

BARRETTE-CHAPAS LTÉE

Chef de file de l'industrie du sciage au Québec et à la fine pointe de la
technologie, recherche pour son usine de sciage située à Chapais
un(e)

SURINTENDANT(E) EN MÉCANIQUE

Sous l'autorité du gérant d'usine, vous aurez la responsabilité de planifier, d'or-
ganiser et de contrôler votre département. Le (la) candidat(e) recherché(e) devra
être leader, communicatif(ive), formateur(trice), motivateur(trice), être capable
de travailler en équipe et de transmettre son savoir à nos employés.

Le (la) candidat(e) devra avoir un minimum de sept (7) ans d'expérience à la
maintenance d'une usine de sciage dont quatre (4) ans à la direction d'une
équipe.

Les conditions vont avec la responsabilité du poste.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

M. Réal Beauregard
Directeur des ressources humaines
Barrette-Chapais Ltée
C.P. 248, Chapais (Québec)
G0W 1H0
Tél.: (418) 745-2545



DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES ET DU MARKETING

P.H. Tech Inc., une entreprise manufacturière de niveau interna-
tional œuvrant dans le domaine de l'extrusion des plastiques
pour la fenestration depuis 30 ans, désire retenir les services
d'une personne cadre supérieure expérimentée dans le domaine
des ventes.

Le (la) titulaire du poste, sous la juridiction du vice-président ad-
ministration, planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des
activités et des travaux touchant les ventes, la commercialisa-
tion, la mise en marché et la publicité de tous produits fabriqués
par l'entreprise, et ce, tant au niveau national qu'international.
Il (elle) est responsable de son équipe de représentants et tous
les employés de sa direction. Il (elle) maîtrise les outils informati-
ques, est parfaitement bilingue, démontre de fortes habiletés en
communication verbale et écrite.

La personne recherchée détient un diplôme universitaire en
marketing ou en commerce et possède de plus un minimum de
5 années d'expérience dans un poste de directeur des ventes et
du marketing. Une formation d'ingénieur industriel, mécanique
ou chimique constituerait un atout majeur.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiden-
tialité avant le 8 juillet 1994, à l'attention de:

Madame Diane Grandmont
P.H. TECH INC.
C.P. 220
Lévis (Québec) G6V 6N8

Veuillez noter que seules les personnes sélectionnées rece-
vront une réponse.



**Société
québécoise
d'assainissement
des eaux**

Travaux dans la municipalité de Girardville
Comité de Roberval
Appel d'offres no: 0769-40-01-41-42

Construction d'une station d'épuration de type «étangs aérés» comprenant un bâtiment de
service, deux bassins, un émissaire et un chemin d'accès; mise en place de conduites
d'interception (300 et 450 mm); d'un régulateur de débit et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SOAE, Service gestion des contrats, 255, rue Racine est,
Bureau 500, C.P. 1000, Chicoutimi (Québec) G7H 5G4 Tél.: (418) 543-5071.

PRIX: 125,00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la
Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du
«Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des
eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie
intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Girardville; Ass. de la construction de
Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Saguenay-
Lac-Saint-Jean; Société à Boucherville et à Chicoutimi.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Girardville; a/s M. Denis Desmeules,
secrétaire-trésorier, 180, rue Principale, Case Postale 340, Girardville (Québec) G0W 1R0
Le: jeudi 14 juillet 1994 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION:.....MONTANT: 115 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré par une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un
cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au
Québec ou en Ontario, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le
bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont
admissibles à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières

S 22-06-94



**Société
québécoise
d'assainissement
des eaux**

Travaux dans la municipalité de Sainte-Angèle-de-Méridi
Comité de Matapédia
Appel d'offres no: 0715-40-01-41-42

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Construction d'une station d'épuration de type «étangs aérés» incluant un
bâtiment de service, un émissaire (300 mm) et un chemin d'accès; con-
struction d'un poste de pompage, installation de conduites de refoulement
(150 et 200 mm), colmatage de conduites et de regards d'égouts ainsi que
divers travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Désaffectation des bassins de la station d'épuration existante.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SOAE, Service gestion des contrats, 1019, boule-
vard René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél.: (418) 683-1328.

PRIX: 125,00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat
payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connais-
sance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'as-
sainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989).
Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Sainte-Angèle-de-Méridi; Ass. de
la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de
Québec, Région Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles; Société à Boucherville et
à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Hôtel de ville de Sainte-Angèle-de-Méridi; a/s Mme Mona Plante, secrétaire-
trésorière, 23, rue de la Fabrique, Case Postale 129, Sainte-Angèle-de-Méridi
(Québec) G0J 2H0. Le vendredi 15 juillet 1994 à 14 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION:.....MONTANTS:

Partie "A" - Travaux d'assainissement 174 000,00 \$

Partie "B" - Travaux municipaux 1 000,00 \$

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au
Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affai-
res au Québec ou en Ontario, qui détiennent une licence appropriée en vertu de
la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directe-
ment de la Société sont admissibles à soumissionner.

La Société et la municipalité de Sainte-Angèle-de-Méridi ne s'engagent à accepter
ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières

S 22-06-94

Beaucoup d'opposition au projet de centrale hydroélectrique de Val-Jalbert

QUÉBEC — Le projet de centrale hydroélectrique sur le site historique et touristique de Val-Jalbert s'est heurté à un véritable mur au cours des audiences du BAPE, qui se déroulaient jusqu'à la semaine dernière à Roberval.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Sur la quarantaine de mémoires soumis, plus de 30 étaient clairement opposés au projet et à peine cinq étaient favorables, dont l'un a été présenté par un conseiller du promoteur.

Rappelons que la compagnie MCQ Hydro-Canada, dirigée par Fernand Lalonde et Pierre Lajoie, veut construire une centrale souterraine de 25 MW au pied de la chute de la rivière Ouïatchouan. L'eau serait détournée de la chute pour être acheminée à la centrale dans un tuyau de 12 pieds de diamètre.

Les villes de Roberval et de Chambord, la MRC du Domaine du Roy, les conseils régionaux du loisir, de la culture et de l'environnement, la société historique de Roberval, jusqu'à la Chambre de commerce et au député du Bloc, Michel Gauthier, qui ont fait connaître leur opposition à ce projet soumis par deux promoteurs étroitement associés au parti Libéral.

Le Conseil des Montagnais du Lac St-Jean, qui aurait voulu soumettre son propre projet, s'est

d'ailleurs interrogé sur les raisons qui ont poussé la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), à octroyer les droits sur la production hydraulique à un promoteur privé, sans appel d'offres ni processus public.

« Il nous apparaît immoral, en 1994, qu'un organisme qui gère un site comme celui de Val-Jalbert puisse se comporter comme un simple organisme privé qui n'a de comptes à rendre à personne », souligne le mémoire des Montagnais. Ceux-ci affirment, du reste, détenir des droits sur ce territoire et tiennent à profiter de son développement.

Les interventions favorables au projet provenaient de deux ouvriers de la construction et d'un éventuel sous-traitant de MCQ, qui veulent profiter des contrats reliés à ce projet pendant la phase de construction.

Difficile, cependant, pour les promoteurs de convaincre la population que ce projet soit d'une quelconque nécessité.

Dans son mémoire, le Mouvement pour la sauvegarde de la chute de Val-Jalbert rappelle qu'en son temps, l'ancienne centrale supportait 950 emplois, dont 250 permanents. Le nouveau projet, qui détournera quatre fois plus d'eau de la chute, ne créera qu'un seul emploi permanent après la construction.

Pour sa part, le Conseil régional de l'environnement du Sague-



nay-Lac-Saint-Jean considère qu'avec 67 barrages déjà construits sur son territoire, cette région n'a aucun besoin de cette centrale. Pas plus qu'Hydro-Québec d'ailleurs, souligne le Conseil, puisque Val-Jalbert fournirait à

peine quatre centièmes de 1 % de la capacité totale du réseau.

Plusieurs citoyens, amis ou voisins de cet endroit, ont fait connaître leurs inquiétudes aux commissaires du BAPE. Claudette Martel connaît bien Val-Jalbert. Son père et son grand-père ont été les deux derniers maires de l'endroit. Le projet de centrale lui rappelle une autre époque : « C'est avec un pincement au cœur que nous avons vécu l'époque où l'on mettait volontairement le feu aux vieilles maisons pour faire « pratiquer » nos pompiers...et que nous avons assisté, impuissants, à la destruction de la magnifique maison du « Boss Lapointe » afin d'utiliser les briques pour aménager des foyers sur le terrain de camping ».

Val-Jalbert attire aujourd'hui quelque 125 000 visiteurs par année et supporte 80 emplois saisonniers, l'équivalent d'une trentaine d'emplois à temps plein. La crainte que partagent presque tous les mémoires, c'est qu'un assèchement de la chute ne vienne diminuer la fréquentation et la valeur de l'endroit. Une baisse de 10 % de fréquentation signifierait la perte de 15 emplois saisonniers.

La région caresse des projets pour utiliser cet emplacement pendant l'hiver, et même si le promoteur s'est engagé à verser des redevances à la SEPAQ, la plupart des mémoires s'inquiètent de voir cet argent aboutir dans le fonds consolidé de la province.

Le BAPE a jusqu'au mois de septembre pour présenter ses conclusions au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, lequel sera probablement alors en pleine campagne électorale.

NOMINATION



M. Pierre Barnès, B.I.B.C., B.Sc., f.c.g.a.
Président

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés (CGA) du Québec est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Barnès, f.c.g.a., à la présidence de la Corporation pour l'exercice 1994-1995. Monsieur Barnès est membre de la Corporation depuis 1973, membre du Bureau de la Corporation depuis 1991 et il a été élu au Comité administratif en juin 1992. Il occupe le poste de Vice-président exécutif et chef de l'exploitation de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

D'office président du Comité administratif, monsieur Barnès sera entouré d'une équipe dynamique d'administrateurs chevronnés qui sont: Mme Sylvie Voghel, c.g.a., vice-présidente, M. Mario D'Amours, c.g.a., 2^e vice-président, M. Michel Guindon, f.c.g.a., administrateur élu et M. Gilles Corriveau, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec. Monsieur Nelson D'Amours, f.c.g.a., président sortant agira à titre de secrétaire.

La Corporation compte plus de 5 600 membres et 3 730 candidats au titre. Régie par le Code des professions, ses membres exercent leur profession au sein de l'entreprise privée, dans les secteurs public et parapublic ainsi que dans des cabinets d'experts-comptables.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC



Association des
centres jeunesse
du Québec

APPEL D'OFFRES PUBLIC

L'Association des centres jeunesse du Québec, au nom des centres jeunesse du Québec, lance un appel d'offres pour l'acquisition ou la location de propriétés administratives: paie, comptabilité, comptes à payer, comptes à recevoir, budgets, gestion des ressources humaines, liste de rappel, approvisionnement et immobilisations. Sont invités à y participer, les sociétés, corporations ou établissements publics qui répondent aux critères suivants:

1. Avoir déjà opérationnel auprès d'au moins trois (3) clients un ou plusieurs projets tels que mentionnés ci-dessus;
2. Les propriétés doivent être adaptées aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
3. Les propriétés doivent être offertes en langue française en incluant la documentation écrite et électronique;
4. Le fournisseur doit être capable et être disponible à offrir des services dans l'ensemble des régions administratives du Québec;
5. Un cautionnement d'assurance de 50 000 \$ ou un chèque certifié de 25 000 \$ doit être déposé avec la soumission.

Les fournisseurs intéressés peuvent se procurer le cahier des charges en s'adressant directement à:

L'Association des centres jeunesse
du Québec
2000, Mansfield, bureau 1100
Montréal (Québec) H4A 2Z6
Téléphone: (514) 848-5181
Télécopieur: (514) 848-4834

Le document du cahier des charges sera disponible le 28 juin 1994.

Le document du cahier des charges sera remis moyennant un dépôt non remboursable de 100 \$ en argent comptant ou chèque visé.

Une séance d'information se tiendra au bureau de l'Association des centres jeunesse le 30 juin 1994 de 13 h 30 à 15 h 30. Seuls les fournisseurs ayant acquis le cahier des charges seront admis à la séance d'information.

Par: Jean Asselin
Association des centres
jeunesse du Québec
Requérant



Hôtel-Dieu de
Saint-Jérôme

Appel d'offres

No. : P940630-01

SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU (HÉMODIALYSE)

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, propriétaire, 290, rue Montigny, Saint-Jérôme, demande des soumissions pour le projet de fourniture et d'installation d'un système de traitement d'eau (hémodialyse).

Les documents de soumission sont obtenus à compter du 16 juin prochain au :

Service des Achats
Pièce D-132, 290, rue Montigny
Saint-Jérôme, Québec J7Z 5T3
Tél. : (514) 431-8288

contre le paiement en espèce ou chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50\$).

Une visite des lieux s'effectue le 22 juin à 10 h 30, rendez-vous dans le hall d'entrée du 290, rue Montigny, St-Jérôme.

Les soumissions sont accompagnées d'un cautionnement de soumission au montant de treize mille dollars (13 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de six mille cinq cents dollars (6 500 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de six mille cinq cents dollars (6 500 \$).

Les soumissions en trois (3) exemplaires, soit l'original et deux (2) copies, sont reçues au même endroit jusqu'au 30 juin 1994, 15 h, heure locale en vigueur. Elles sont déposées dans l'enveloppe-retour fournie à cette fin. L'ouverture se fait publiquement le même jour, à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Saint-Jérôme, le 15 juin 1994

Le chef du service des Achats,
Gaëtan D'Amours

Produits forestiers ALLIANCE inc.

M. Pierre Monahan, président et chef de la direction de Produits forestiers ALLIANCE inc., est heureux d'annoncer la nomination des personnes suivantes à titre de dirigeants de la société. Ces personnes relèvent de M. Monahan, sauf mention contraire à cet effet.



M. Robert S. Forbes

Nommé au poste de vice-président exécutif et directeur général, M. Forbes possède une vaste expérience de l'industrie des pâtes et papiers, acquise auprès de sociétés d'envergure dont Domtar Inc. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'université Queen's ainsi que d'une maîtrise en génie de la production et en gestion de l'université de Birmingham en Angleterre.



M. Dino Fuoco

Nommé au poste de vice-président, finances et chef des finances, M. Fuoco a détenu divers postes de direction dans le domaine financier, au sein de grandes entreprises œuvrant dans des secteurs variés, dont Provigo Inc. M. Fuoco est comptable en management accrédité et titulaire d'un diplôme en sciences comptables de l'École des Hautes Études Commerciales.



M. Georges Cabana

Nommé au poste de vice-président, ressources humaines, M. Cabana a œuvré dans le domaine de la gestion des ressources humaines au sein de grandes entreprises du secteur manufacturier, notamment chez Domtar Inc. M. Cabana est diplômé en psychologie de l'université de Montréal et détient une maîtrise en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales.



M. Kevin B. Wassil

Nommé au poste de vice-président, ventes des produits de papier, M. Wassil possède plus d'une quinzaine d'années d'expérience acquise auprès de Domtar Inc. dans la vente et la commercialisation des produits de papier. M. Wassil est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires du Mercy College de Dobbs Ferry, New York. Il relève de M. Robert Forbes.



M. Jocelyn Pépin

Nommé au poste de contrôleur corporatif, M. Pépin est comptable en management accrédité et possède une vaste expérience de la gestion financière au sein de l'industrie. Il a occupé divers postes en comptabilité, en analyse financière et en gestion chez Domtar Inc. Il relève de M. Dino Fuoco.

EN UN CLIN D'OEIL

Fonds d'investissement : les Canadiens sont satisfaits

MONTRÉAL — En dépit de la hausse marquée des taux d'intérêt depuis quelques mois, les Canadiens ayant investi pour la première fois en 1993 dans des fonds de placement se disent majoritairement satisfaits de leur investissement. C'est ce que révèle un sondage mené par la maison Gallup au cours de la première semaine de mai pour le compte du Groupe Investors. La consultation a été réalisée auprès de 1009 adultes et comporte une marge d'erreur de 3 %, 95 fois sur 100. La baisse sensible des taux d'intérêt en 1993 (qui a précédé la hausse observée depuis le début de la présente année) a généré une demande sans précédent au Canada pour les fonds d'investissement. Ces outils de placement sont généralement composés d'actions, d'obligations (gouvernementales ou privées) ainsi que de d'autres titres de dette. Quelque 61 % de ces nouveaux convertis aux fonds de placement se disent satisfaits du rendement obtenu.

Agropur est en liesse

MONTRÉAL — Le géant de l'industrie laitière Agropur vient d'obtenir pour son usine de Notre-Dame-du-Bon-Conseil une reconnaissance de qualité de calibre international. Agropur devient ainsi la première entreprise laitière d'Amérique du Nord à obtenir une telle certification, indiquant hier avec fierté le directeur général d'Agropur, M. R. Claude Ménard. Ce critère appelé ISO 9002 fait partie d'un système publié par l'Organisation internationale de normalisation. Une cinquantaine de pays, dont le Canada, ont souscrit à ces normes. La norme est émise pour le système de gestion de la qualité, et non pour la qualité des produits eux-mêmes.

Acquisition pour Desjardins

MONTRÉAL (PC) — La Société financière Desjardins Laurentienne a fait l'acquisition par l'intermédiaire de sa filiale, la Corporation du groupe La Laurentienne, de 362 000 actions ordinaires de Banque Laurentienne du Canada. La Société financière Desjardins Laurentienne entend ainsi renforcer sa participation dans le capital-actions de la banque, sans toutefois augmenter sa participation actuelle de plus de 5 %. La SFDL détenait déjà, via la Corporation du groupe La Laurentienne, 55,5 % des actions ordinaires en circulation de la banque.

Bénéfice pour Mazarin

QUÉBEC (PC) — La Société minière Mazarin inc. a généré un bénéfice net de 8,6 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 1993, soit 29 ¢ par action. L'avoir des actionnaires totalise maintenant 23,5 millions \$ (79 ¢ l'action) alors qu'il se situait à 14,5 millions \$ (51 ¢ l'action) à pareille date l'an dernier. Rappelons qu'en septembre 1992, la Société a acquis de la Société nationale de l'amiante, 54,6 % des actions votantes de la Société Asbestos limitée, la totalité des actions de Les Mines d'amiante Bell limitée, de Atlas Turner inc. ainsi que les créances de ces trois compagnies envers la SNA. Les résultats de ces compagnies ont été consolidés.

86 millions \$ pour les eaux de quatre usines d'Abitibi-Price

TORONTO — Le conseil d'administration d'Abitibi-Price a approuvé hier des dépenses environnementales de 86 millions \$ dans ses usines d'Alma et Beupré au Québec, de Iroquois Falls en Ontario et de Grand Falls à Terre-Neuve. La société a annoncé que les travaux de conception et d'installation des systèmes de traitement des eaux usées débutent tout de suite pour que les installations soient conformes aux règlements provinciaux et fédéraux sur les effluents d'ici le 1er octobre 1995 au Québec et d'ici le 1er janvier 1996 dans les autres provinces.

Accord de coopération

MONTRÉAL (PC) — Hydro-Québec et la Société belge Electrabel ont signé un accord-cadre de coopération qui visera à privilégier des échanges accrus, des collaborations étroites et des partenariats dans différents domaines d'activité. L'accord, d'une durée de trois ans, a été signé en marge du 23e congrès de l'UNIPED (Union des producteurs d'énergie et distributeurs d'électricité) qui se tient présentement en Grande-Bretagne. Société privée, Electrabel est responsable de 94 % de la production d'électricité et du transport en Belgique et dessert quelque 3,8 millions de clients en électricité.

Bureau de trésorerie

MONTRÉAL (PC) — La Banque Nationale du Canada a annoncé l'ouverture à Vancouver d'un bureau de vente et de développement de produits de trésorerie et marchés financiers. Le bureau offrira ses produits financiers aux clients de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et distribuera des bons du Trésor, des acceptations bancaires, papiers commerciaux et autres instruments communs des marchés monétaires. Des produits de change étranger tels les contrats de change au comptant seront également offerts, autant pour les particuliers que les clients corporatifs ou commerciaux.

Intégration de systèmes

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Transport du Québec a annoncé l'octroi d'un contrat d'intégration de systèmes d'une valeur de 10 millions \$ à CGI. Le mandat s'échelonne sur une période de trois ans. CGI travaillera en étroite collaboration avec la compagnie Digital Equipment Canada dans le cadre de ce contrat. Les entreprises Oracle et Idégénic sont les autres partenaires. Le but de l'exercice servira à moderniser les systèmes du Ministère et de baser ceux-ci sur une technologie ouverte, en mode client-serveur. Les nouvelles technologies seront distribuées dans les différents bureaux du Ministère et seront liées par des réseaux locaux et étendus afin de permettre une utilisation décentralisée disponible partout en province.

Cambior renonce

MONTRÉAL (PC) — Cambior inc. renonce à son option lui permettant d'acquiescer un intérêt supplémentaire de 5 % dans le capital-actions ordinaires de OMAI Gold Mines Limited dont le principal actif est la mine Omai, en Guyanne. Si elle avait été de l'avant, Cambior aurait été tenue de payer un prix d'exercice égal à la valeur des actions ordinaires au début de la production commerciale à la mine Omai.

Actions de Falconbridge

MONTRÉAL (PC) — La Société de métaux et minéraux Falconbridge Limitée inc., inscrit, aujourd'hui, ses actions ordinaires à la Bourse de Montréal. Un total de 40 541 000 actions ordinaires est offert au prix de 18,50 \$ l'action dans le cadre d'un premier appel public. Falconbridge se spécialise dans l'exploration, la mise en valeur, l'extraction, le traitement et la commercialisation de métaux et minéraux tels le nickel, le cuivre, le cobalt et le zinc.

Les États-Unis, premier pays dont on se plaint au GATT

GENÈVE (AFP) — Les États-Unis viennent en première position des pays contre lesquels des plaintes sont déposées au GATT pour politique commerciale abusive, suivis par l'Union européenne (UE), indique un document de statistiques publié hier par le GATT. Recensant toutes les procédures de différends intervenues au GATT au cours des douze derniers mois, l'organisation internationale recense 23 cas concernant la politique commerciale américaine et 16 concernant celle des douze pays de l'UE. Loin derrière, viennent le Canada (4 procédures), le Mexique (2), le Brésil (2), l'Australie (1) et l'Argentine (1). Au total, 49 différends ont été examinés au GATT depuis un an, sur des sujets aussi divers que les restrictions européennes à l'importation des conserves de thon et de sardines que des mesures antidumping américaines sur certains aciers.

L'ÉCONOMIE

↑
72,18 \$ US
+0,26

↑
394,30 \$ US
+5,40

↑
7,713 \$
+0,026

LE SOLEIL

Nouvelle flambée des taux d'intérêt

OTTAWA (PC) — Les taux d'intérêt canadiens ont atteint leurs niveaux les plus hauts en un an à la suite d'une autre journée de tourmente sur les marchés financiers, hier.

D'abord, la Banque du Canada, intervenant pour soutenir le dollar, a relevé son taux d'escompte, qui était de 6,42 % la semaine dernière, pour le porter à 7,09 %.

Les Canadiens n'avaient pas vu un taux supérieur à 7 % depuis janvier 1993.

Dans les minutes qui ont suivi la fixation du taux de la banque centrale, la Banque Royale du Canada haussait son taux préférentiel pour le porter de 7,25 à 8 %.

Peu de temps après, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Montréal, la Caisse centrale Desjardins et la Banque CIBC annonçaient une hausse identique et on s'attendait à ce que les autres grandes banques leur emboient le pas dans les 24 heures.

Le taux préférentiel a atteint son niveau le plus élevé depuis la période qui a suivi le référendum, soit en novembre 1992.

La semaine dernière, le taux préférentiel, celui qu'une banque

demande à ses meilleurs clients, avait gagné un demi-point de pourcentage et déclenché une série de hausses des taux hypothécaires.

Cette augmentation des coûts du crédit se produit alors que les marchés des actions et des obligations au Canada et aux États-Unis connaissent une deuxième journée difficile hier, et qu'on craignait que la Réserve fédérale américaine ne soutienne le billet vert par une hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés financiers canadiens, un autre élément vient compliquer les choses : l'incertitude quant à l'avenir du Canada et

la question de la souveraineté du Québec.

Les Canadiens devront peut-être s'y habituer, au moins jusqu'à la tenue des élections au Québec, estimait M. Andrey Pyle, économiste en chef chez MMS International.

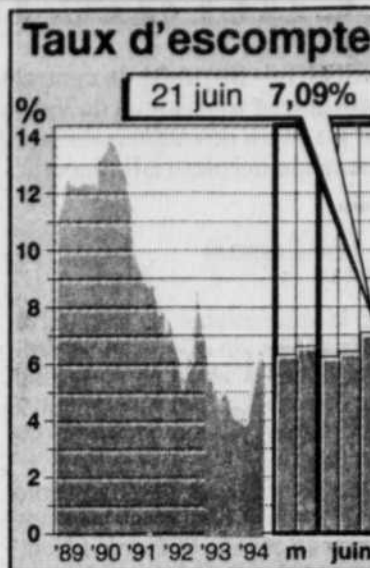
Malgré le fait que de nouveaux indices de croissance économique ne cessent d'affluer, M. Pyle jugeait difficile de prévoir un répit dans le mouvement à la hausse des taux d'intérêt canadiens.

Statistique Canada rapportait hier que les exportations canadiennes ont atteint une valeur re-

cord de 17,4 milliards \$ en avril, grâce notamment au secteur de l'automobile, et que les importations, d'une valeur de 16,1 milliards \$, ont elles aussi établi un record.

Au cours du premier trimestre de l'année, l'économie canadienne a connu une robuste croissance de 4,2 % (taux annualisé), tandis que l'inflation était pratiquement nulle.

Un jour, disent les économistes, les marchés financiers regarderont au-delà de la politique et des résultats de sondages et constateront que l'économie canadienne est fondamentalement so-



lide — mais apparemment, on n'en est pas encore là.



L'actuel président et chef de la direction de l'Institut national d'optique, Charles Beaulieu (à gauche) discute avec le futur directeur général du centre de recherches, Jean-Guy Paquet.

Jean-Guy Paquet dirigera l'Institut national d'optique

QUÉBEC — L'ex-recteur de l'université Laval et président de la Laurentienne-Vie, Jean-Guy Paquet, deviendra en octobre le nouveau directeur général de l'Institut national d'optique (INO).

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Cette nomination a été annoncée hier par l'actuel président et chef de la direction, M. Charles Beaulieu. Celui-ci demeure toutefois président du conseil d'administration.

C'était hier l'assemblée annuelle de l'Institut d'optique, qui vient de terminer sa cinquième année d'activités. En annonçant la nomination de M. Paquet, Charles Beaulieu disait avoir atteint les objectifs fixés dans le premier plan quinquennal quant à la phase de « démarrage » de l'INO. Selon lui, l'Institut entre maintenant dans sa phase de croissance, et sa taille devrait doubler « à moyen terme ».

En entrevue, Charles Beaulieu affirme que l'Institut commence

maintenant à générer des retombées tangibles pour la région de Québec. Cette année, deux scientifiques quittent l'INO pour fonder leur propre entreprise. C'est la quatrième entreprise qui voit ainsi le jour grâce aux travaux réalisés par des chercheurs de l'Institut.

« D'ici l'an 2000, soutient Charles Beaulieu, les retombées de l'Institut vont atteindre les 100 millions \$ ».

Selon le dernier rapport annuel, dévoilé hier, l'INO affiche des revenus de 12,2 millions \$, dont 4,5 millions \$ proviennent des contrats de recherche octroyés à l'Institut. M. Beaulieu parle toutefois d'un niveau d'autofinancement de 48 % en se basant sur les dépenses d'opération proprement dites. L'objectif est toujours d'arriver à un autofinancement supérieur à 50 %.

Les revenus de ventes et de contrats ont enregistré une crois-

sance de 83 % et au cours du dernier exercice, l'INO a tiré des revenus de 1,3 million \$ de la vente de ses produits et prototypes. Pour sa sixième année, l'Institut compte déjà sur un carnet de commandes supérieur à ce qu'il était à pareille date l'an dernier.

Pour donner un exemple concret des retombées qu'il anticipe, M. Beaulieu a identifié une technologie qui, selon lui, justifiera à elle seule tous les investissements consentis à l'Institut d'optique. En mettant à profit certaines propriétés d'un produit, l'oxyde de vanadium, l'Institut croit pouvoir mettre au point des appareils servant à la vision nocturne et la thermographie à infrarouge.

Le directeur scientifique de l'INO, Pierre Lavigne, explique que cette technologie permettra un jour de fabriquer des caméras à infrarouge pour dix fois moins cher que les appareils actuels. Ces caméras pourraient servir à réaliser des examens médicaux, notamment pour détecter des tumeurs cancéreuses.

Le Canada a enregistré un surplus commercial de 1,2 milliard en avril

OTTAWA (PC-AP) — Importations et exportations ont continué de bien se porter, en avril, le secteur de l'automobile ayant notamment augmenté sa production de façon sensible.

Les exportations ont atteint un nouveau record de 17,4 milliards \$, au cours d'avril, soit 804 millions \$ de plus que le mois précédent, selon Statistique Canada.

« La hausse des exportations a été principalement générée par des ventes importantes de voitures et de camions aux États-Unis », précise l'agence fédérale.

Les ventes à l'étranger de machinerie et d'équipement, notamment des équipements de télécommunications et des avions, ont également affiché une augmentation.

Les importations, par ailleurs, ont grimpé à un sommet de 16,1 milliards \$, au cours du même mois, soit environ 400 millions \$ de plus que le mois précédent, signe que l'économie canadienne reprend de la vigueur, souligne Statistique Canada.

Une grande partie de cette hausse provient de l'achat de machinerie et d'équipement à l'étranger, preuve que les compagnies canadiennes continuent à augmenter leur production.

« L'importation de machinerie et d'équipement, ainsi que de pièces motrices, est l'indice d'une hausse de la production locale ».

Ces données à la hausse permettent également de croire que l'économie canadienne a poursuivi sa progression au cours du deuxième trimestre de l'année. L'économie avait déjà connu une robuste croissance de 4,2 % au cours des trois premiers mois de 1994.

La majorité des économistes croient que le taux de croissance se maintiendra, au second trimestre, malgré des taux d'intérêt plus élevés.

Les gains dans le domaine des exportations portent le surplus commercial canadien, en avril, à 1,2 milliard \$, contre 866 millions \$ en mars.

Le Canada a aussi enregistré un record dans ses exportations avec son principal partenaire commercial, les États-Unis, et a porté son surplus commercial avec nos voisins du Sud à 2,3 milliards \$.

Environ 80 % des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis. Le Canada a toutefois subi un déficit commercial avec tous ses autres partenaires commerciaux importants, à l'exception du Japon.

Aux États-Unis

Par ailleurs, le déficit du commerce extérieur américain a fait un plongeon en avril, atteignant 8,4 milliards \$. Cette mauvaise nouvelle risque d'accentuer les pressions à la baisse sur l'exercice actuellement sur le dollar. Les économistes avaient prévu un déficit d'environ 7,7 milliards \$.

Le département du Commerce a précisé que le déficit commercial pour le mois d'avril des biens et des services était en hausse de 22,1 % par rapport à mars (6,87 milliards \$). Les exportations américaines ont diminué quant à elles de 1,77 milliards \$, une baisse qui reflète la diminution importante des ventes d'or, de matériel de télécommunication et d'ordinateurs.

Comme d'habitude, c'est avec le Japon que le déficit est le plus important (5,48 milliards \$), en diminution légère par rapport à mars.

L'industrie des pâtes et papiers survivra mais éliminera 15 000 emplois

QUÉBEC — Dans une étude qui sera publiée dans quelques jours, l'industrie canadienne des pâtes et papiers prévoit la disparition de 15 000 emplois au cours des prochaines années, mais cette mauvaise nouvelle n'est qu'un des éléments d'une conclusion « très positive » pour l'avenir.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

C'est ce qu'a assuré hier le porte-parole de l'Association canadienne des pâtes et papier, M. Pierre Lachance, déconcentré par la fuite d'une partie de cette étude dans le Globe & Mail de mardi.

Entreprise il y a deux ans, l'étude a été réalisée par Price Waterhouse à la demande conjointe des patrons et des syndicats de l'industrie. Elle prévoit entre autres la fermeture de plusieurs usines et la disparition d'ici six ans d'un emploi sur cinq dans l'industrie, qui emploie actuellement 72 000 personnes au pays.

Les travailleurs de l'Est du Canada seraient les plus touchés par cette vague de fermetures, selon Price Waterhouse, parce que les usines de l'Ontario, du Québec et des Maritimes sont les plus anciennes, les plus petites et les moins productives.

Le porte-parole de l'ACPP tient à mettre un bémol en ce qui concerne les pertes d'emplois prévues. « Environ 4500 de ces 15 000 emplois ont déjà disparu », a noté M. Lachance. L'industrie des pâtes et papier émerge en effet d'une période difficile au cours de laquelle les entreprises ont accumulé des pertes de 4 milliards \$ et réduit considérablement leur effectif.

Selon le porte-parole, les bribs de l'étude qui ont fait l'objet d'une fuite peuvent laisser croire que l'industrie poursuivra son déclin. Or, il n'en est rien. « Au contraire, la production totale des usines ira en augmentant au cours des prochaines années et la productivité augmentera aussi ». En somme, l'étude prévoit la survie de l'industrie, ce qui est une « excellente nouvelle », de dire M. Lachance.

L'industrie des pâtes et papier survivra donc au détriment des emplois qu'elle a toujours procuré en abondance. Considérée comme un des principaux employeurs au pays et souvent le seul en région, l'industrie supporte quelque 40 000 emplois en forêt en plus des 72 000 en usine. Selon l'étude, la moitié des pertes d'emplois à venir seront la conséquence de fermetures d'usines et l'autre moitié sera causée par l'automatisation des procédés de fabrication.

Bombardier songe à réaliser deux nouveaux types d'avion

MONTREAL — Bombardier pourrait donner le feu vert à la mise au point de deux nouveaux types d'avion de liaison régionale au cours de la présente année.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a fait savoir hier, en conférence de presse à Montréal, le président de Bombardier, Laurent Beaudoin. Celui-ci rencontrait les journalistes à l'issue de l'assemblée générale annuelle de la société.

Dans sa présentation aux actionnaires, M. Beaudoin s'est par ailleurs attardé longuement à la question constitutionnelle canadienne.

Bombardier songe à concevoir une nouvelle version du Regional Jet, qui comporterait 70 sièges. Le premier modèle de Regional Jet, fraîchement sorti des ateliers de Canadair (filiale de Bombardier) peut accueillir 50 passagers.

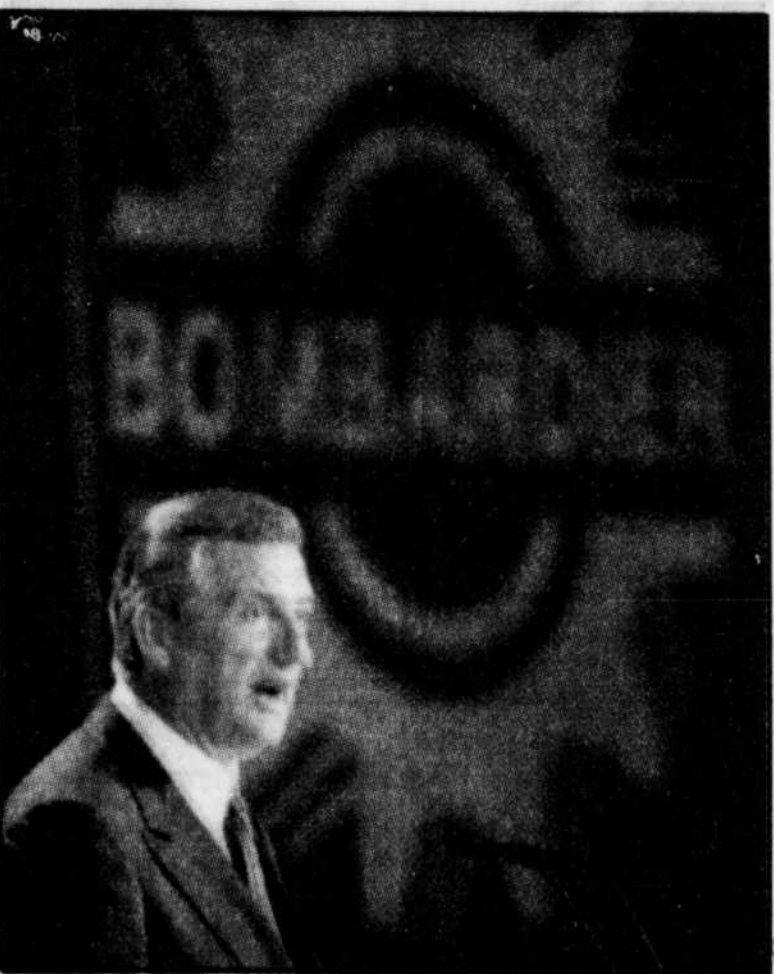
L'autre projet de Bombardier consisterait à fabriquer une nouvelle ligne de Dash-8, appelée Dash-8 400, pouvant aussi contenir 70 passagers. Cet avion, qui serait plus rapide que les Dash-8 habituels grâce à une amélioration des mécanismes de turbopropulsion, serait construit dans les installations de De Havilland, filiale ontarienne de Bombardier.

M. Beaudoin a indiqué que des investissements importants avaient déjà été réalisés par son entreprise pour étudier la faisabilité de ces deux projets.

Pour ces nouveaux appareils, M. Beaudoin envisage d'opter pour la formule de partage de risques expérimentée pour la première fois dans le cas du Global Express.

Le Regional Jet actuel, un avion à réaction, a été vendu jusqu'à maintenant à six transporteurs aériens, dont Air Canada, Air Littoral (France) et Lufthansa CityLine (Allemagne).

M. Beaudoin a d'autre part précisé que le carnet de com-



Laurent Beaudoin a présidé hier l'assemblée annuelle de Bombardier.

mandes du Global Express, un biréacteur d'affaires à grande vitesse et à long rayon d'action, s'était garni au cours des dernières semaines. On compte maintenant 30 commandes fermes, a-t-il précisé. Les premiers appareils doivent être livrés en 1997.

Constitution

Dans son discours aux actionnaires, Laurent Beaudoin a par ailleurs traité des démêlés constitutionnels canadiens. Le président de Bombardier exhorte les gens d'affaires à se prononcer publiquement sur le sujet.

« Certains prétendent que les gens d'affaires devraient s'abstenir de tout commentaire sur les choix politiques qui s'offriront bientôt aux citoyens du Québec. Je crois au contraire que les dirigeants de nos entre-

prises devraient davantage faire connaître leur opinion maintenant puisqu'il est clair que la prochaine élection au Québec n'en sera pas une comme les autres », fait remarquer Laurent Beaudoin.

Ce dernier a réitéré son attachement au Canada, en soulignant les coûts évitables qui accompagneraient une éventuelle accession du Québec à la souveraineté.

Bombardier a réalisé au cours de l'année dernière des revenus de 4,8 milliards \$ et un bénéfice net de 175,6 millions \$. La société, qui emploie 11 000 travailleurs au Québec, a encaissé durant le premier trimestre de l'année en cours, terminé le 30 avril, un profit net de 52,4 millions \$ sur des revenus de 1,2 milliards \$.